



Le grand dossier sur
L'ADAPTATION
au quotidien

adeпа magazine

Février 2026
N°27

Présentation :

Association Nav'Solidaire
Centre de rééducation
Entreprise : Adapt'
Page 07

Dossier central

La conduite
Page 20

Activités en Région

Page 15

Sport Découverte

Page 34

Assemblée Générale à Paris le 28 et 29 mars 2026



ottobock.

C-Leg.

KnowTheDifference

Jusqu'à 95 % des utilisateurs
améliorent la symétrie de
leur marche avec C-Leg.

Sommaire

03	Édito
04	Présentation-contact
05	Bulletin d'adhésion
06	Financement lame
07	Présentation association
08	Présentation centre de rééducation
10	Appareillage
14	Inclusion
16	Entreprise innovante
17	Activités en régions
23	Dossier central
36	Santé
37	Sport
40	Témoignage
41	Jeux
42	Boutique
44	Réponses jeux
45	Salon
46	Communiqué de presse
48	Film

Édito

Bonjour chers(ères) amis(es)

Au nom du bureau de l'association, nous vous souhaitons une très belle année 2026, avec une santé la meilleure possible, en particulier pour celles et ceux qui se remettent d'une récente opération. Que cette nouvelle année soit aussi celle de projets qui remettent sur pied (sans jeu de mot !) et redonnent de la perspective pour un futur désiré : ces projets fortifient et donnent la force d'avancer.

Que 2026 soit aussi une année de rencontres. Si vous ne connaissez pas encore le contact ADEPA le plus proche de chez vous, n'hésitez pas à l'appeler. C'est ainsi que commence l'entraide : en échangeant des informations, des trucs et astuces pour un quotidien plus simple. Ensemble, vous trouverez des idées pour vous retrouver, partager un verre, découvrir l'activité ou le sport qui vous plaît et pour lequel vous avez trouvé un fonctionnement adapté. Faisons vivre pour chacun et chacune ce beau groupe d'entraide autour de l'amputation qu'est notre association ADEPA, premier groupe français d'action et de soutien pour les personnes amputées.

Si vous découvrez ce magazine pour la première fois, rejoignez-nous ! Vous pouvez adhérer à l'association pour le recevoir directement dans votre boîte aux lettres lors du prochain numéro, ou faire un don si vous souhaitez nous soutenir et donner du sens à votre engagement. Meilleurs vœux.

Anne Marsick.
Présidente

En ce début d'année, l'équipe communication vous adresse ses vœux les plus sincères. Des vœux placés sous le signe de la résolution, de l'engagement et de la volonté. Résolus à continuer de porter des messages justes, utiles et accessibles à tous, nous abordons cette nouvelle année avec la conviction que l'information et le récit ont un rôle essentiel à jouer. Mettre en lumière les parcours, les solutions et les innovations du quotidien reste au cœur de notre mission. Engagés aux côtés de celles et ceux qui agissent, qui adaptent, qui avancent, nous poursuivons notre travail avec exigence et responsabilité. Donner la parole, valoriser les initiatives, expliquer les enjeux : autant de leviers pour faire évoluer les regards et les pratiques. Volontaires enfin, parce que rien ne se construit sans énergie ni détermination. Nous croyons en une communication vivante, humaine, tournée vers l'avenir, capable d'accompagner les changements et de soutenir les projets qui font sens. Que cette année soit porteuse d'élan, de projets partagés et de réussites collectives.

Très belle année à toutes et à tous. Bonne lecture.

Vincent, Caroline, Marco, Philippe, Nicolas
L'équipe de communication

Le bureau de l'Association de Défense et d'Entraide des Personnes Amputées



Secrétaire
Annie PÉLISSIER
06 14 90 38 38
secretaire@adepa.fr



Présidente
Anne MARSICK
06 86 81 90 19
president@adepa.fr



Trésorière
Anne POULAIN
06 58 60 31 53
tresorier@adepa.fr

Présidente d'honneur
Brigitte REGLEY



Secrétaire
Nicolas de RAUGLAUDRE
06 79 26 32 26
secretaire@adepa.fr



Vice-Président
Philippe LOUZEAU
06 18 10 41 53
plouzeau@adepa.fr



Trésorier adjoint
Bernard CHARDINY
06 62 98 76 01
tresorier@adepa.fr

Membre d'honneur
Minnie VERENNES



Association
de Défense et d'Entraide
des Personnes Amputées

**Créée en 1996 à l'initiative
de personnes amputées**

Association ADEPA Loi 1901

21 rue du Brûlet - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Site web : www.adepa.fr **Tél :** 07 70 00 28 55

Mail : contact@adepa.fr - **ADEPA Magazine** est une publication d'ADEPA - Tirage à 6000 exemplaires

Équipe de publication : Caroline Lhomme, Marco Fontana, Philippe Louzeau, Vincent Noirbusson, Nicolas de Rauglaudre

Comité de relecture : Annick, Caroline, Marco, Philippe, Nicolas, Vincent

Ont participé dans ce numéro, par ordre de parution :

Anne Marsick, Stéphanie Chardine, Séverine Lode, Damien Ronchetti, Jean-Michel Triquet, Nicolas de Rauglaudre, Philippe Louzeau, Caroline Lhomme, Vincent Noirbusson, Jean-Claude Cluzel, Fabienne Lizistorf, Marco Fontana, Jack, Laura, Marie-Gabrielle, Patrick, Allan, Bertrand Marin, Anaëlle Régent, Lydie Tournier et Sophie, Guillaume Augeard, Éric Dubois, Frédéric Rauch, Annie Pélissier.

N°ISSN 2258-0174

Conception graphique : agence Premier Degrés
www.premiers-degres.fr - **Impression :** TECHNIC COLOR
9, Chemin de la Plaine - 38640 CLAIX

Crédit @ photos : @FranceTV & @oliv'photos

Illustrations : Anne-Sophie Gillet

Les actions

• Permet aux personnes amputées et à leurs proches **de rencontrer d'autres amputés** dans un esprit d'entraide, de convivialité et de solidarité.

• **Défend les intérêts** des personnes amputées et veille au respect de leurs droits.

• **Accompagne les personnes amputées** dans leurs parcours médicaux, psychologiques et sociaux.

• **Donne des avis** sur de **nouveaux matériels** orthopédiques, **participe à des programmes de recherche** et à l'évaluation de dispositifs médicaux pour la HAS.

• **Organise des activités adaptées** de loisir, de tourisme et de sport pour les personnes amputées.

• **Est acteur de la démocratie** en santé.

groupe d'entraide autour de l'amputation



Vos contacts dans les régions

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Damien DENOLLY (Isère)
38440 Moidieu-Detourbe
04 74 16 09 01
damien.denolly@orange.fr

Nicolas de RAUGLAUDRE (Isère)
38340 Voreppe
06 79 26 32 26
nicolas2r@adepa.fr

Richard GOBERT
01300 Angletfort
06 76 64 99 07
ri-gobert@wibox.fr

Gérard MANDON (Loire)
42400 Saint-Chamont
06 07 62 27 33
gerard.mandon@outlook.fr

Patrick RUEL (Haute-Loire)
43520 Mazet-Sainte-Voy
06 87 64 79 85
ruel.patrick@wanadoo.fr

Serge GRAND (Puy-de-Dôme)
63390 GOUTTIÈRES
06 66 02 03 96
sergepara@orange.fr

Philippe LOUZEAU (Rhône)
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
06 18 10 41 53
plouzeau@adepa.fr

Jean-Claude CLUZEL
(Savoie et Haute-Savoie)
74170 Saint-Gervais-les-Bains
06 68 70 47 91
jeanclauze.cluzel@free.fr

Laurence CHANCIAC (Drôme)
26000 Montélimar
06 23 74 17 22
laurence.chaniac@laposte.net

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Sébastien RACINE
(Territoire de Belfort)
90130 Montreux-Château
06 77 22 18 97
seb.racine@sfr.fr

BRETAGNE

Annie PÉLISSIER (Morbihan)
56890 Saint-Avé
06 14 90 38 38
apelissier@adepa.fr

CORSE

Francesca DEMARCK
(Corse-du-Sud)
20100 Sartène
07 63 95 06 73
fd17892a@gmail.com

GRAND-EST

David GAUTHIER (Haut-Rhin)
68390 Sausheim
06 98 87 61 82
viragog68@yahoo.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Jean-Michel TRIQUET (Nord)
59570 Taisnières/Hon
06 45 11 94 54
jean-michel.triquet@orange.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Catherine ORY (Essonne)
91300 Massy
06 50 95 55 28
cathory@free.fr

NORMANDIE

Guillaume AUGÉARD (Seine Maritime)
76240 Bonsecours
06 58 29 95 61
a.g.augeard@gmail.com

NOUVELLE-AQUITAINE

Charles DEBIEUVRE (Corrèze)
19100 Brive-la-Gaillarde
07 83 29 70 18
cjndebrieuvre@gmail.com

Pascal COULONGEAT (Haute-Vienne)
87100 Limoges
06 80 77 77 22
pmcoulongeat@orange.fr

OCCITANIE

Alexandrine GIRARDI
(Haute-Garonne)
31200 Toulouse
06 24 46 29 42
alexandrine.girardi@outlook.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

Vincent NOIRBUSSON
(Loire-Atlantique)
44000 Nantes
06 43 07 95 03
vincentnb@hotmail.fr

Didier LAMARCHE (Maine-et-Loire)
49240 Avrillé
06 42 73 75 58
drl@lamarche@gmail.com

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Patrice BARATTERO
(Alpes Maritimes)
06000 Nice
06 63 73 34 96
adepa06@laposte.net

Patrice GORSE
(Alpes-Maritimes)
06600 Antibes
06 62 43 68 53
gorsepatrice@orange.fr

Marie MOREAU (Hautes-Alpes)
05340 Vallouise-Pelvoux
06 82 35 54 10
moreaumarie@wanadoo.fr

GUADELOUPE

Livia CIGAR
97139 Les Abymes
+590 690 42 07 20
liv.cig07@hotmail.fr

MARTINIQUE

Stéphane CAFFARO
97233 Schœlcher
07 80 52 63 47
caffarostephane@gmail.com

SUISSE

Marco FONTANA
1023 CRISSIER
+41 79 769 17 65
marco.fontana@bluewin.ch

Agenda & Permanences

aller sur le site adepa.fr, page agenda



Région Auvergne-Rhône-Alpes ci-dessus

Carte de France des représentants Région



Bulletin d'adhésion à ADEPA

J'adhère à l'association ADEPA* (Association d'intérêt public)

- ☐ première adhésion, ☐ renouvellement,
☐ 30 € adhésion individuelle,
☐ 12 € personne supplémentaire (même famille, étudiant, chômeur),
☐ 5 € (enfant - 10 ans, RSA, minima sociaux)
☐ Je verse un don de _____ €

Je suis amputé ☐ tibial ☐ fémoral ☐ désarticulé ☐ membre sup.
Année d'amputation _____

Je suis ☐ membre de la famille, ami ou sympathisant

J'ai connu ADEPA par ☐ un adhérent ☐ mon prothésiste
☐ mon centre de réadaptation ☐ le site ☐ le forum

☐ J'accepte de renseigner des adhérents qui relèvent
de la même pathologie que moi ☐ par téléphone ☐ par courriel

Je souhaite recevoir vos informations ☐ par courriel ☐ par courrier post.
Avec l'adhésion, je recevrai : > le guide « Les petits petons de Valentin » ;
> le bulletin d'informations ; > l'« ADEPA Mag' » le magazine des amputés.

☐ J'ai besoin d'aide.

Nom : _____ né(e) le _____
Prénom : _____ (adhérent principal)

Profession antérieure ou actuelle : _____

Nom : _____ né(e) le _____
Prénom : _____ (membre du même foyer)

Nom : _____ né(e) le _____
Prénom : _____ (membre du même foyer)

Adresse : _____
Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

> Bulletin à retourner avec votre cotisation annuelle au siège de :
ADEPA - 21, rue Brûlet - 69110 Ste-Foy-lès-Lyon
ou par virement : code BIC - CERAFRPP382 code IBAN - FR76 1382 5002 0008 0009 3163055

> Toute adhésion prise après le 1^{er} novembre est valable pour l'année suivante
Un reçu fiscal vous sera remis par l'association
(Vos versements vous donnent droit au crédit d'impôt à hauteur de 66 %).



Vous pouvez aussi adhérer en ligne >>> <https://www.adepa.fr>

Message aux partenaires

Vous avez entre les mains le premier magazine gratuit dédié aux sujets de l'amputation. Reconnu et plébiscité par ses 5 500 lecteurs, il existe grâce à l'engagement d'une équipe de rédaction bénévole, soutenue par des professionnels pour le design, l'impression et la diffusion. Chaque numéro est distribué largement : près de 220 colis sont envoyés aux centres de réadaptation, hôpitaux et prothésistes, et environ 700 exemplaires sont adressés directement au domicile de nos adhérents.

Vous êtes un professionnel et souhaitez faire connaître votre activité auprès de nos lecteurs – personnes amputées, proches et acteurs du monde de l'amputation ?

Réservez votre espace de communication pour notre prochaine revue à paraître cet été auprès de :

Philippe LOUZEAU - Courriel : plouzeau@adepa.fr - Tél : 06 18 10 41 53



Financement PCH-MDPH de ma lame de course avec un co-financement de « Debout en Bouts »



Guillaume AUGEARD, adhérent de Normandie

Une nouvelle loi ouvre la voie : en Normandie, la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) finance désormais les lames de course. Depuis la promulgation de la loi de novembre 2024 sur la PCH, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide élargie pour financer du matériel favorisant la pratique sportive, comme les prothèses de course. Une avancée majeure pour l'inclusion et l'autonomie.

En Seine-Maritime, j'ai pu profiter de cette évolution législative pour obtenir le financement d'une lame de course, en collaboration avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le projet a été réalisé avec le soutien et le savoir-faire du prothésiste Benoît Lemarchand, de la société Pop-Ortho, implantée en Normandie, qui a su adapter la lame à mes besoins spécifiques.

La procédure d'obtention de la PCH s'effectue auprès de la MDPH du département de résidence. Le demandeur doit constituer un dossier complet, comprenant un certificat médical, un justificatif de situation, et un devis détaillé du matériel souhaité. Une équipe pluridisciplinaire étudie ensuite la demande afin d'évaluer le besoin et de proposer une aide financière adaptée. Grâce à la nouvelle loi, les équipements dédiés

à la pratique sportive sont désormais pris en compte au même titre que les aides à la mobilité ou à la vie quotidienne. C'est le premier dossier réalisé en Normandie et co-financé par l'association « Debout en bouts ». Il servira aussi de support à de nouveaux dossiers en Normandie et en Bretagne. Cette lame de course représente bien plus qu'un équipement : c'est un véritable outil d'émancipation. Elle me permet de renouer avec le plaisir de courir, de retrouver confiance et de participer pleinement à la vie sportive locale.



Cette expérience illustre concrètement comment une évolution législative, conjuguée à l'engagement des professionnels du secteur, peut changer le quotidien et ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes en situation de handicap.

Guillaume Augeard (Contact Normandie)

Nav'Solidaire, une association éco-humanitaire d'intérêt général au service de la mobilité solidaire

Créée en 2020, Nav'Solidaire est une association reconnue d'intérêt général

qui s'appuie sur deux piliers fondamentaux la solidarité et l'écoresponsabilité. Née d'un groupe d'amies et d'amis partageant des valeurs humanistes et environnementales, passionnés par la mer et directement sensibilisés à l'amputation de l'un des leurs, l'association poursuit une mission claire : recycler du matériel prothétique inutilisé en Europe et le redistribuer de manière solidaire et durable.



Dans le monde, plus de 40 millions de personnes amputées ne sont aujourd'hui pas appareillées. Dans de nombreux pays à faibles revenus, seules 5 à 15 % des personnes nécessitant un appareillage orthopédique - principalement des prothèses de membres inférieurs et des orthèses - y ont accès (source : OMS). Face à ce constat, Nav'Solidaire agit aux côtés de ses partenaires, pour redonner une autonomie de marche au plus grand nombre.

Collecter : donner une seconde vie aux prothèses



Nav'Solidaire s'appuie sur un réseau de 134 points de collecte en France et en Europe. Patientes et patients amputés, établissements de santé et professionnels de l'orthopédie peuvent faire don de prothèses devenues inutilisées - qu'elles soient trop anciennes, inadaptées ou remplacées - en les déposant dans des structures partenaires (Lagarrigue, Kid ortho, OPR, Orthofiga, Proteor, Algobriec ...) ou en les envoyant par voie postale. La carte complète des points de collecte est disponible sur le site internet de Nav'Solidaire.

Afin de limiter son empreinte carbone, l'association a développé une solution de covoiturage solidaire baptisée « Bla-Bla-Legs », qui permet d'acheminer ces prothèses vers l'atelier de Nav'Solidaire en Normandie grâce à des trajets déjà existants. Ce geste simple, solidaire et écologique évite la destruction de matériel encore fonctionnel.

Recycler : une démarche solidaire et écologique

Au cœur du dispositif, l'Atelier Nav'So, animé par des bénévoles engagés, assure le tri, le nettoyage, le reconditionnement et la préparation du matériel prothétique collecté. Cette étape est indispensable pour garantir la qualité, la sécurité et la fiabilité des équipements redistribués.

Sur place, et dans les pays bénéficiaires, des orthoprothésistes partenaires assurent l'adaptation et la bonne utilisation des prothèses auprès des patientes et patients amputés.

Envoyer : acheminer autrement, grâce à la mer

Fidèle à son ADN maritime, Nav'Solidaire privilégie un acheminement à faible impact environnemental. Les prothèses reconditionnées sont transportées vers l'Afrique de l'Ouest grâce au dispositif solidaire "Bla-Bla-Boat". Des capitaines donnent ainsi une autre dimension à leurs traversées en voilier vers le Cap-Vert, les Antilles ou l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, Nav'Solidaire travaille en lien direct avec trois centres partenaires :

le CRAO à Ziguinchor (Sénégal), le CERFAH à Mbour (Sénégal) et le Social Welfare Centre en Gambie. L'association collabore également avec l'ONG britannique STAND, qui prend en charge l'acheminement et la redistribution du matériel dans sept autres pays d'Afrique, ainsi qu'avec Keep Walking pour l'envoi de composants prothétiques vers l'île de la Dominique.





Transparence et suivi : un outil innovant

Soucieuse de transparence et d'impact, Nav'Solidaire a développé, en collaboration avec STAND, un dashboard de suivi permettant de tracer les dons, les composants et leur destination. Cet outil offre une meilleure visibilité sur les flux de matériel, les centres bénéficiaires et le suivi des patients appareillés.

Donner sa prothèse à Nav'Solidaire

Pour les personnes amputées en France, donner une prothèse inutilisée à Nav'Solidaire, c'est transformer une étape de vie souvent chargée d'émotions en un acte profondément solidaire. C'est permettre à une autre personne amputée, ailleurs dans le monde, de se lever, de marcher et de retrouver une autonomie. Donner sa prothèse, c'est faire avancer quelqu'un d'autre.

Nav'Solidaire Association n°W503005836

Bureau tel: +33(0)749666472 - Antoine tel: +33(0)695450127

Stephanie tel : +33(0)616387704 - Camille tel : +33(0)626792845

<https://www.navsolidaire.fr/>



Fondation Saint-Hélier

Présentation centre de rééducation

La Fondation Saint-Hélier soigne, accompagne et innove au service des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Elle gère le Pôle Saint-Hélier, établissement SMR à Rennes. Le Pôle Saint-Hélier offre différentes modalités d'hospitalisation pour des patients relevant de pathologies neurologiques et de l'appareil locomoteur :

- Hospitalisation conventionnelle (138 lits)
- Hospitalisation de jour (100 places), accueil en demi-journée entre 2 à 5 fois par semaine.
- Hospitalisation de jour numérique, le patient est à son domicile et les séances de rééducation, individuelle ou collective sont réalisées en visio.
- Hospitalisation à domicile de rééducation, les professionnels de rééducation viennent au domicile du patient.

Depuis janvier 2025, le Pôle Saint-Hélier propose aussi un accueil et accompagnement en médecine du handicap, afin de faciliter les soins en période aiguë par des professionnels compétents.

La rééducation pour les personnes amputées

L'accompagnement peut avoir lieu aux différentes étapes du parcours de soins via les différentes modalités d'hospitalisation.

La présence du centre "expert plaie chronique 35" au sein de la structure favorise les avis précoces et renforce les compétences des infirmiers des services de soins.

La prise en compte de la douleur et ses traitements sont aussi des éléments importants à Saint-Hélier, avec notamment les propositions non médicamenteuses comme la réalité virtuelle, l'hypnose et la présence sur site de spécialistes comme une IDE (Infirmière Diplôme d'État) référente douleur et d'un médecin algologue (médecin spécialisé dans la douleur).

La prise en charge est pluridisciplinaire : médecin rééducateur, infirmiers, aide-soignant, kiné, ergo, enseignant en activités physiques adaptées, psychologue, diététicienne et aussi assistante sociale, avec accès à un plateau technique spécialisé, notamment une balnéo et un gymnase dans le cadre de la promotion de l'activité physique adaptée. Si besoin, un accompagnement à la conduite peut être proposé via un simulateur de conduite et un partenariat avec une auto-école agréée. L'établissement propose également un accompagnement en insertion professionnelle avec une équipe dédiée et un staff hebdomadaire.



Un centre expert sport adapté

avec un parcours handisport pour vous permettre :

- d'évaluer votre santé et votre condition physique pour cerner les freins et les leviers à la pratique de l'activité.
- d'aider à identifier des clubs et associations inclusifs.
- de prévenir et traiter les pathologies liées au sport.
- d'accompagner à la reprise du sport après un évènement aigu.
- de proposer des aides techniques de sport et faciliter leur mise en place.

En 2025, la fondation a aussi participé à la "roazhon run", en organisant une course en binôme valide/handicap. De nombreux partenariats sportifs existent avec des sorties dans des clubs et la pratique ou la découverte de sport comme le golf, le kayak, la voile...

Des clubs (handi-tennis, para badminton) viennent également faire découvrir leur pratique au sein du gymnase pour une séance de découverte et éventuellement poursuivre après l'hospitalisation.

L'expérience patient et les patients partenaires

Une des ambitions de Saint-Hélier est de favoriser et majorer l'engagement et le partenariat patient. Inspiré du modèle canadien, le partenariat patient est innovant puisqu'il admet que les savoirs et compétences pour agir en santé ne sont plus détenus unilatéralement par les acteurs du milieu médical, ni par les professionnels des institutions de la santé.

La relation de partenariat avec le patient, ses proches et les professionnels pour aboutir à la construction ensemble d'un projet de soins et de vie, en effet, l'expertise des professionnels et l'expérience du patient sont complémentaires.



Promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap :

La Fondation est engagée pour une société plus inclusive, elle promeut le changement de regard sur le handicap à travers la rencontre, l'échange et la co-construction de projets par ses professionnels.

Dans le cadre de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail, la Fondation a souhaité créer un événement fédérateur ouvert au grand public : le « Saint-Hélier Day », une journée consacrée à la découverte du handicap par la pratique sportive. Le sport, vecteur universel

d'inclusion, permet de dépasser les différences et de partager un moment collectif où chacun peut participer.

La fondation Saint-Hélier accompagne aussi les usagers dans les dernières innovations grâce à son son LAB' intégré.

Séverine LODE

Saint-Hélier Day



Témoignage et tests

Le genou Kneuro, l'art du mouvement

« Quand on vit avec une prothèse, on apprend à composer. On s'habitue aux limites, on ajuste ses gestes, on avance avec prudence. Chaque amélioration compte, bien sûr, mais on finit aussi par ne plus trop y croire. Jusqu'à ce genou-là.

Dès les premiers pas, j'ai ressenti quelque chose de différent. Une marche plus fluide, plus naturelle, presque évidente. Mon corps ne luttait plus contre le mouvement. Pour la première fois depuis longtemps, je n'avais pas l'impression de "penser" chaque pas. J'ai retrouvé une forme de liberté et des sensations que je croyais perdues.

Vivre avec une prothèse, ce n'est pas seulement une question de technique ou de performance. C'est une expérience profondément humaine. Et parfois, un simple pas peut tout changer. »

**Patient utilisateur du
Genou Kneuro**



Ortho Europe France
+33 (0)4 67 99 88 55
info@ortho-europe.fr



À la découverte du genou Navī – Une innovation signée Össur présentée à Lille

Lille, le 13 mai 2025 – Dans une ambiance à la fois professionnelle et conviviale, la société Össur, spécialiste dans le domaine de l'orthopédie, nous a conviés à la présentation officielle du nouveau genou prothétique Navī.

La matinée a débuté par une présentation technique détaillée de cette nouvelle génération de genou, mettant en avant les innovations mécaniques et électroniques qui la composent. Pensé pour s'adapter aux exigences du quotidien des personnes amputées, le genou Navī promet une meilleure fluidité des mouvements, une réponse plus intuitive aux changements de terrain, et un confort accru.

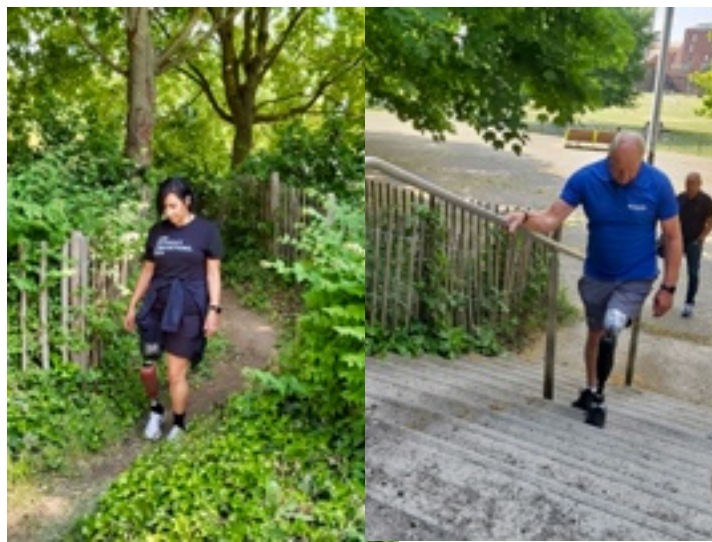
Au-delà des chiffres et des technologies, ce sont surtout les témoignages des trois patients équipés du genou Navī qui ont captivé l'auditoire. Ils ont partagé avec sincérité leur expérience, leur regain d'autonomie et la différence tangible ressentie dans leur quotidien. La démonstration s'est poursuivie en situation réelle, dans un parc à proximité. Les trois utilisateurs ont réalisé, sous les yeux des participants, des exercices concrets : montée et

descente d'escaliers, franchissement de pentes raides, terrain instable... Autant de situations où le genou Navī a démontré sa stabilité, sa réactivité et sa fiabilité.

Cet événement a permis d'appréhender les performances du genou dans des conditions proches du réel. Nous sommes repartis avec une impression très positive. Ce dispositif semble à la hauteur des promesses et mérite d'être testé.

Un grand merci à la société Össur pour cette enrichissante présentation. En tant qu'acteurs de terrain, impliqués dans l'accompagnement des patients lors de nos permanences ou séances d'éducation thérapeutique (ETP) en centres de rééducation, il nous est essentiel de rester informés des dernières évolutions technologiques.

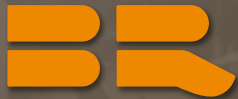
Jean Michel TRIQUET (Contact Les Hauts de France)



Genou Kneuro

L'art du mouvement



par 
BrainRobotics

Technologie Avancée

Kneuro est doté d'un réseau interne de capteurs qui régule le système hydraulique en temps réel afin d'offrir une résistance personnalisée pour un usage quotidien. L'algorithme s'adapte automatiquement à diverses conditions, telles que les changements de surface, les montées et descentes, les escaliers et les variations de vitesse de marche.

Fonctionnalités Pratiques

En mettant l'accent sur la sécurité et la stabilité propres aux genoux à microprocesseur, il offre également une grande facilité d'utilisation grâce à des fonctionnalités telles que la montée des escaliers pas à pas, la transition marche-course et la fonction anti-trébuchement. Il garantit des performances, une sécurité et une fiabilité exceptionnelle.

Avec une autonomie de batterie de 5 jours et une capacité de charge allant jusqu'à 150 kg, ce genou se positionne comme une solution révolutionnaire, capable de répondre aux besoins d'utilisateurs de tous niveaux, quelles que soient leurs capacités, leurs activités ou leurs objectifs personnels. Conçu intelligemment et centré sur l'utilisateur, Kneuro se distingue nettement des autres solutions.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus :

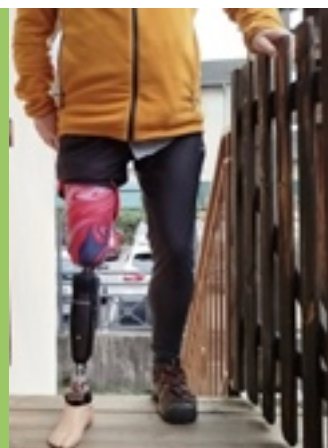
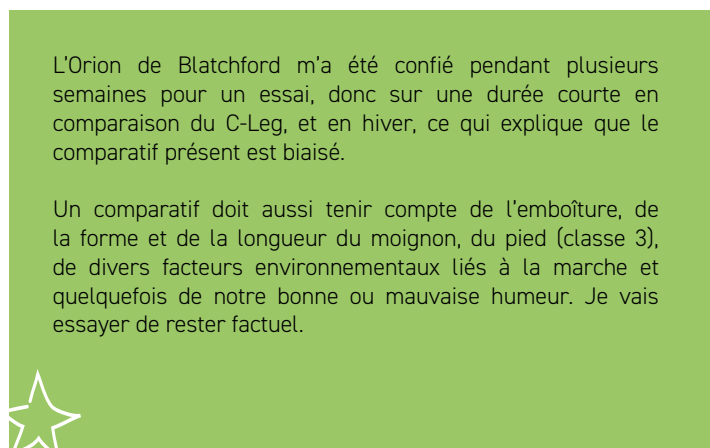
Ortho Europe France
450 rue Baden Powell, 34000, Montpellier

+33 (0)4 67 99 88 55
info@ortho-europe.fr

Expérience comparée : ORION de BLATCHFORD et C-LEG D'OTTOBOCK



C-Leg d'OTTOBOCK



Orion de BLATCHFORD

Le gros avantage de l'Orion est le fait qu'il peut tenir la charge électrique durant plusieurs jours. Le C-Leg, malheureusement, ne tient qu'une journée et demie. Cela est handicapant quand vous bivouaquez plusieurs jours dans la nature.

Le genou de l'Orion est plus massif que le C-Leg. Il est plus bas et il est décalé par rapport au genou naturel. C'est assez visible quand on est assis. Les sièges un peu hauts et profonds m'empêchent parfois de poser le pied à terre. Le problème s'amplifie en voiture. La prothèse touche presque le tableau de bord ou le volant. Je dois reculer le siège. C'est un problème personnel, bien sûr, en raison de la longueur du moignon.

Autre avantage de l'Orion : le genou est plus solide.

Pour anecdote, les marches et escalades m'ont conduit à des chutes ou des chocs sur des rochers ou des surfaces dures. Le genou du C-Leg a plusieurs fois été abîmé au point de nécessiter d'être réparé : Ottobock a estimé qu'il n'était pas utilisé dans des conditions normales et a voulu me faire payer la réparation. Le genou d'Ottobock serait-il conçu pour ne pas servir ? L'inverse de la pile Wonder ? Absurdité. J'ai failli payer de ma poche la réparation. Nous avons trouvé un arrangement. Le genou a été renforcé.

Le point de vue proposé ici est subjectif : je suis amputé fémoral, avec un moignon long depuis plus de 50 ans. L'amputation est due à une maladie (très exactement à une erreur médicale), si bien que je n'ai droit qu'aux prothèses remboursées par la Sécurité Sociale. Ce qui est déjà bien.

À 70 ans, je marche des dizaines de kilomètres en montagne, en forêt, dans des chemins caillouteux ou boueux... et en ville ou sur du bitume, bien sûr. J'ai bivouaqué et crapahuté dans les Alpes, les Apennins, la Sierra Nevada et même en Chine, aux confins de l'Himalaya et en Bolivie, dans les Andes, grâce au C-Leg et grâce aux ajustements de l'orthoprothésiste. Cette chance aurait été impossible avec les anciennes prothèses.

L'Orion de Blatchford m'a été confié pendant plusieurs semaines pour un essai, donc sur une durée courte en comparaison du C-Leg, et en hiver, ce qui explique que le comparatif présent est biaisé.

Un comparatif doit aussi tenir compte de l'emboîture, de la forme et de la longueur du moignon, du pied (classe 3), de divers facteurs environnementaux liés à la marche et quelquefois de notre bonne ou mauvaise humeur. Je vais essayer de rester factuel.

L'avantage du C-Leg : nous contrôlons plusieurs paramètres avec un logiciel sur smartphone. L'Orion, lui, rend dépendant de l'orthoprothésiste : un mauvais réglage et nous sommes contraints de revenir au centre d'appareillage. Si on est à 8000 km, c'est problématique.

Pour s'asseoir et se lever, il n'y a pas grande différence entre les deux genoux. En option, les deux genoux peuvent se verrouiller lorsqu'on reste debout immobile pendant quelques dixièmes de seconde. Si je marche et si je veux prendre une photo d'un paysage ou d'un monument, cette stabilité est utile. Elle l'est aussi lorsqu'on doit s'appuyer sur un mur ou rester debout dans une assemblée.

Venons-en maintenant à la marche elle-même.

Dans la vie domestique ou pour quelques centaines de pas dans des supermarchés ou dans la rue, il y a très peu de différences entre les deux genoux. Toutefois, dans notre maison, je trébuche souvent avec l'Orion : question de réglage sans doute, mais aussi de mécanismes acquis après plus de 50 ans d'amputation dont il est difficile de se détacher.

Sur des surfaces planes, des chemins de plaine et de longues distances, l'Orion est beaucoup plus dynamique, même si les deux genoux vont bien (je l'ai ressenti lorsque j'ai repris le C-Leg). L'Orion est efficace quand je marche rapidement, en raison du retour énergétique de la prothèse vers l'avant. Pour une marche plus tranquille, il n'y a pas beaucoup d'écarts. L'essai a été réalisé sur plusieurs dizaines de kilomètres le long de l'Isère et sur les routes qui sillonnent les champs de noyers du pays voironnais.

Le poids du genou : Avantage au C-Leg. Je marche plusieurs kilomètres sur du bitume sans y penser. Mais il est toutefois plus facile de marcher 10 kilomètres en forêt que 3 kilomètres en ville. L'Orion est plus lourd et son poids me fatigue davantage, je dois m'arrêter plus souvent afin de récupérer.

En déclivité : lors des montées, l'Orion est plus performant. Le dynamisme de l'impulsion est incomparable. En revanche, pour les descentes, je n'ai pas été rassuré avec l'Orion : ici, le contrôle du genou avec le smartphone est utile, voire nécessaire. Dans les fortes pentes, a fortiori dans la montagne, je peux régler le frein du genou sur le C-leg. Avec l'Orion, j'ai été contraint à de petits pas, j'ai facilement perdu l'équilibre... Heureusement qu'il y a les bâtons ou les cannes anglaises pour se rattraper.

Se pose ici l'expérience : j'ai l'habitude de descendre des pentes raides avec le C-Leg, Peut-être faudrait-il vivre cette même expérience avec l'Orion ?

Quant aux descentes et montées d'escalier : pas de soucis pour les deux genoux. Toutefois, lors d'une montée sur un grand escalier herbeux d'une randonnée en forêt, l'Orion était plus performant. Dans la descente, en revanche, c'est exactement l'inverse.



Orion de BLATCHFORD

Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de faire du vélo avec l'Orion. ...

Le diable est aussi dans les détails : sur les deux genoux, les branchements électriques sont fragiles. Les capuchons de protection en caoutchouc risquent de ne pas tenir la distance et la durée. Nous devons faire attention à chaque fois que nous branchons le câble.

De plus, le câble de recharge du C-Leg est encombrant. Moins chez l'Orion. Pourquoi

les deux entreprises ne créent-elles pas de simples prises USB-C universelles, comme la Commission Européenne l'a demandé. Ceci éviterait de trimballer son chargeur un peu partout. Les excuses des ingénieurs et des commerciaux qui prétendent qu'on ne peut pas faire autrement, je n'y crois pas beaucoup. Je possède dans mes affaires plusieurs chargeurs de C-Leg qui ne servent plus à rien !



En conclusion, il est compliqué de dire quel est le genou le meilleur. Pour quelqu'un qui a besoin de sécurité, qui marche raisonnablement et qui désire ressentir le dynamisme, l'Orion convient. De plus, sa charge de plusieurs jours permet d'éviter les distractions et offre la possibilité de bivouacs de plusieurs jours. Son apparente solidité rassure. Peut-être me sera-t-il plus utile avec les années qui passent ?

En revanche, pour les gros marcheurs et ceux qui aiment prendre des risques, le C-Leg me paraît avantageux. C'est sa fragilité qui risque de gêner. Il reste qu'il faudra aussi réfléchir à ce que la charge aille bien au-delà d'une ou deux journées. À plusieurs reprises, après avoir dormi deux jours dans la nature, je me suis retrouvé tout bête en marchant avec la jambe folle !

Nicolas de RAUGLAUDRE



Défilé Debout en Bouts

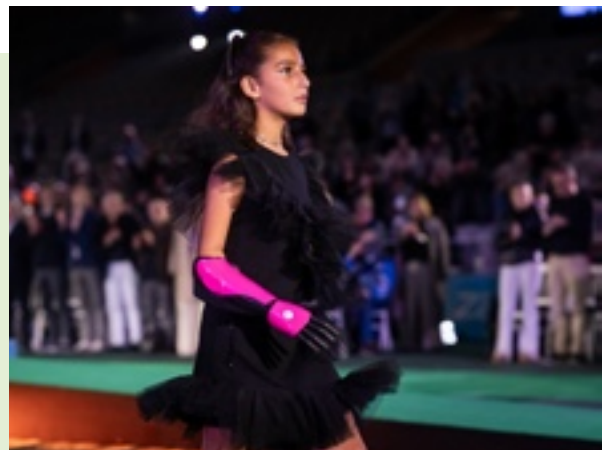


Le défilé Debout en Bouts était un show de mode et d'engagement qui a réuni, le 8 octobre 2025 sur le court Philippe-Chatrier de Roland-Garros, une trentaine de personnes amputées, venues défiler devant le grand public.

Cet événement a été pensé comme la prolongation militante de la Fashion Week parisienne. Un temple du tennis a été transformé en podium de l'inclusion et de la visibilité des corps amputés. Trente modèles, femmes, hommes, enfants et para-athlètes de 9 à 70 ans, ont défilé appareillés, mêlant anonymes, personnalités et sportifs de haut niveau. Le défilé s'est déroulé sur la terre battue mythique de Roland-Garros, lieu de prestige et de performance que la Fédération France de Tennis qui l'a ouvert pour soutenir ce message d'accessibilité.

L'événement a servi à récolter des fonds pour financer des prothèses de marche de dernière génération pour certaines, non remboursées, et des prothèses de sport non prises en charge. Debout en Bouts dénonce l'iniquité de la prise en charge financière selon l'origine de l'amputation, et veut faire évoluer la législation sur le grand appareillage orthopédique.

Le show a alterné passages des modèles, interludes artistiques et performances qui ont rythmé la soirée et mirent en avant la créativité de la mode inclusive. Une vente aux enchères d'objets et expériences solidaires prolongera le défilé afin de maximiser les dons versés à l'association.



L'association **Debout en Bouts** a été fondée en 2024 par le journaliste sportif Matthieu Lartot, amputé en 2023 suite à un sarcome. L'association accompagne financièrement les personnes amputées en dehors des prises en charge classiques. Sa mission est double : sensibiliser l'opinion à l'injustice des remboursements et permettre concrètement l'accès à des prothèses adaptées aux projets de vie et de sport.

Faire défiler ces corps à Roland-Garros est présenté comme un acte à la fois symbolique et politique, qui fait entrer les personnes amputées dans un espace d'excellence habituellement réservé aux valides.



Chaque participant marche pour soi mais aussi « pour ceux qui ne le peuvent pas encore », incarnant la force de se tenir **debout** et de revendiquer une pleine place dans la société.

Défilé Every Bodies

Le défilé de mode inclusive du 17 mai 2025 veut changer les regards.

La mode pour tous : quand le handicap défile ... comment allier la mode et l'inclusion... Sur le podium, la beauté plurielle s'est exprimée sans filtres, portée par des parcours de vie ! 35 modèles, tous porteurs de handicaps, ont défilé pour faire évoluer les mentalités, et le monde de la mode sur le handicap. La performance artistique est remarquable par son ampleur et par la diversité des handicaps représentés.

Le défilé a permis à 140 étudiants et étudiantes de l'École Esmod Lyon de travailler sur un projet concret et inclusif. Challenge pédagogique parce que tout le travail a été réalisé en sur-mesure. Challenge de techniques et de stylisme et réalisation selon l'envie des mannequins.

Le final du défilé a réuni sur la scène les 35 participants emmenés par une jeune fille en fauteuil, dans une robe de mariée conçue par un couturier lyonnais.

<https://every-bodies.fr/>



Caroline LHOMME

ADAPT'



« Se reconstruire après une amputation : votre nouveau binôme d'aventures ! »

Ingénieur de formation dans le développement durable et après avoir failli toucher les étoiles, j'ai fini par revenir à d'autres besoins : l'humain, le terrain et l'envie d'avoir un impact !

L'amputation...ça me parle depuis l'âge d'un an ! J'ai appris à me construire autour du handicap et d'en faire une différence dont je suis fier. Le sport (santé) m'a servi de tremplin social tout au long de mon parcours puis est devenu un véritable moteur d'intégration, de partage et de confiance en soi. Je souhaite aujourd'hui vous le partager dans la bonne humeur !

Contactez-moi et faisons connaissance !



**Amputé(e) membre(s) inférieur(s)
(enfants et adultes) :**



Vous cherchez un binôme avec qui échanger, poser des questions, des doutes et appréhensions mais aussi partager des rires ou bien des conseils concernant l'amputation au quotidien ? Vous souhaitez reprendre une activité physique sans vraiment savoir par où commencer, ni comment s'y prendre ? Vous êtes parent d'un enfant concerné par le handicap ?

**Entreprises et établissements
scolaires :**



Je vous propose divers ateliers, conférences et sorties pour sensibiliser vos équipes et élèves au handicap autour de formats ludiques.

**Professionnels
de santé :**



Intégrez à vos équipes l'expérience d'un amputé fémoral lors d'ateliers (ponctuels ou réguliers) avec vos patients pour recueillir des conseils et bonnes pratiques supplémentaires.

Tarification et financements :
contacter pour les détails
concernant les options.

Plus d'informations :
adapt-alpes.fr
contact@adapt-alpes.fr
Instagram : dahu-project

Damien RONCHETTI



Pays de la Loire

Atelier Kintsugi

Le samedi 13 décembre 2025, l'ADEPA des Pays de la Loire a organisé un atelier Kintsugi en partenariat avec l'Atelier des Petits Pas, au Pellerin (44).

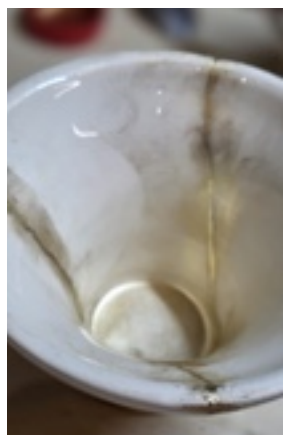
Cinq adhérents ont participé à cette journée placée sous le signe de la création, du partage et de la réflexion autour de la réparation, au sens artistique comme au sens humain.

Le Kintsugi est un art japonais ancestral qui consiste à réparer des objets brisés en soulignant leurs fissures à l'or. Loin de chercher à masquer la cassure, cette pratique la rend visible et assumée. L'objet réparé ne retrouve pas son état d'origine : il devient autre, enrichi par son histoire et par les traces de ce qu'il a traversé.

Un temps de création et de présence

Chaque participant est venu avec un objet cassé — bol, tasse ou assiette — et a découvert les étapes du Kintsugi : assembler les fragments, les maintenir, attendre, observer. Les gestes demandent précision, patience et attention. Très vite, le rythme lent imposé par la technique a installé un silence apaisant, propice à la concentration.

Ce silence n'était ni vide ni pesant. Il était habité, partagé. Les mains à l'oeuvre permettaient de se recentrer, tandis que la présence du groupe créait un cadre sécurisant. L'atelier est ainsi devenu un véritable temps de méditation créatrice, où chacun pouvait avancer à son rythme, sans jugement.



Une résonance forte avec l'amputation

La philosophie du Kintsugi a résonné avec une force particulière pour les participants. La cassure de l'objet évoque ce moment de rupture que connaissent les personnes confrontées à l'amputation : un avant et un après, séparés par un événement qui transforme profondément le rapport au corps et au monde. Le Kintsugi enseigne que la fracture n'est pas une fin, mais un passage. La ligne laissée par la cassure n'est pas une frontière définitive : c'est une jointure, un point où quelque chose s'est défilé et où quelque chose d'autre peut se construire. De la même manière, le corps amputé n'est pas un corps diminué, mais un corps transformé, invité à inventer de nouveaux équilibres, des gestes réappris, une autre manière d'habiter l'espace. Il ne s'agit pas de nier la douleur ni de prétendre qu'elle fut légère. Mais de reconnaître la force qui peut émerger de cette traversée : la capacité d'adaptation, la créativité, et parfois une sensibilité nouvelle qui se développe dans l'ombre de la perte.

Devenir autrement

Comme les objets réparés à l'or, les personnes amputées ne reviennent pas « comme avant ». Elles deviennent autrement. Cet autrement n'est pas un défaut, mais une singularité, faite de courage et de persévérance. Le Kintsugi rappelle que la réparation n'est pas une dissimulation, mais une révélation. Les fissures ne diminuent pas l'objet : elles lui donnent profondeur et caractère. De la même façon, les cicatrices — physiques ou intérieures — ne sont pas des faiblesses, mais des lieux où la vie a choisi de continuer. L'or utilisé dans le Kintsugi ne cherche pas à éblouir. Il éclaire discrètement les lignes de rupture, comme ces forces intérieures qui ne se voient pas toujours au premier regard, mais qui transforment durablement le rapport à soi et aux autres.

Vincent NOIRBUSSON

Un moment fort pour la vie associative

Au fil de la journée, l'atelier est devenu un espace de partage subtil, où les échanges n'avaient pas toujours besoin de mots. Les regards, les silences et les gestes racontaient autant que les paroles. Chacun avançait avec son objet, mais aussi avec son propre chemin. Cet atelier Kintsugi a constitué un temps fort pour l'ADEPA des Pays de la Loire, illustrant une autre manière d'accompagner : par l'expérience sensible, le faire ensemble et la symbolique. Il a permis de rappeler que la reconstruction ne passe pas uniquement par la technique ou l'information, mais aussi par des moments de création et de reconnexion à soi.

Les participants sont repartis avec un objet réparé, porteur de fissures devenues lignes de force, et avec la confirmation que la réparation peut être un acte profondément créatif. Une manière de se réaccorder, de se reformer, et de continuer à avancer, même là où la vie a tremblé.

Renseignements : <https://www.lartdespetitspas.fr/>





Centre-Val de Loire

Première participation de l'ADEPA au Forum des Associations du SMR La Menaudière (Chissay-en-Touraine 41)

L'ADEPA a participé pour la première fois au Forum des Associations organisé au centre de rééducation de La Menaudière. Cette présence était l'occasion de mieux faire connaître nos actions auprès des patients nouvellement amputés, mais aussi d'échanger directement avec les équipes soignantes.

Tout au long de la journée, de nombreux patients sont venus spontanément discuter avec nous pour comprendre comment l'association peut accompagner les personnes amputées dans leur parcours : du moment de l'amputation jusqu'au retour à la vie quotidienne.

Beaucoup avaient besoin de témoignages concrets et d'exemples de parcours positifs, afin de se projeter dans l'avenir. Les échanges ont été chaleureux, parfois touchants, et toujours très enrichissants. Les équipes soignantes ont également montré un réel intérêt pour la présence de l'association. Plusieurs professionnels nous ont rappelé combien l'accompagnement par des pairs peut compléter le travail médical. Le fait de rencontrer quelqu'un qui a déjà vécu l'amputation, qui peut répondre de manière simple et sincère aux questions, représente souvent une aide précieuse pour mieux accepter cette étape et retrouver confiance.

Cette première participation confirme l'importance d'être présents au plus près des structures de soins. L'ADEPA souhaite désormais renforcer son implication au sein du centre, en organisant des interventions régulières et en construisant un véritable relais local. Pour cela, nous avons besoin de nouveaux adhérents prêts à consacrer un peu de temps aux patients. Pas nécessairement de manière très formelle : écouter, rassurer, partager son expérience, c'est déjà beaucoup. Chaque témoignage peut vraiment aider une personne en reconstruction. Nous remercions l'ensemble des patients, des familles et des soignants rencontrés pour leur accueil bienveillant et leur intérêt.

Vincent NOIRBUSSON (Contact Centre-Val de Loire)



Haute Savoie

Forum des associations à Cluses le 7/09/25

C'était sous le beau soleil de la Haute Savoie que s'est déroulé ce forum annuel de la ville de Cluses (74300).

Organisation exemplaire : à notre arrivée, chaque stand était installé sous barnum avec un espace confortable d'environ 6 m², table et chaises, prise électrique ; un bungalow sanitaire a également été prévu pour cette manifestation.

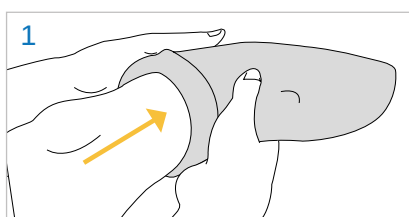
Accueil chaleureux avec café, viennoiserie. Les exposants avaient des tickets gratuits : 3 boissons, 3 cafés pour la journée. Cette journée était très intéressante. Différents échanges avec des personnes se sont renseignées sur ADEPA : rôle et solutions, possibles nouvelles adhésions. Je n'ai vu aucun adhérent malgré les messages informant du Forum et de la présence d'ADEPA. Je remercie notre contact, le Docteur Dominique Faletto, médecin MPR, à la clinique de Noiret Sancellemoz, 703 avenue de la tête du Coloney, 74300 Cluses, qui a permis notre présence lors de ce Forum. À noter, si cette opération devait être renouvelée, il serait nécessaire de prévoir la présence d'un minimum de trois personnes, ceci mettrait en valeur l'objectif de notre association, sans compter que je n'ai pas pu m'absenter du stand si ce n'est pour échanger avec les autres participants, prendre un café, etc.



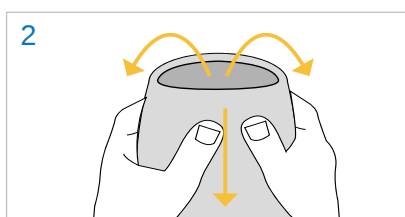
Jean Claude CLUZEL - Saint Gervais Les Bains - Contact Savoie, Haute Savoie

Comment nettoyer son manchon?

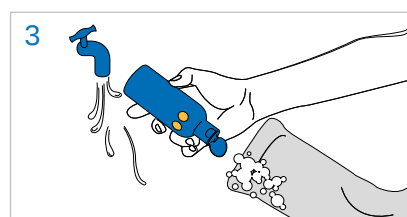
Prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de sa prothèse. Nettoyer et entretenir son manchon est essentiel pour garantir sa longévité, son hygiène et votre confort. Découvrez tous nos conseils dans le guide **Marcher à Nouveau**.



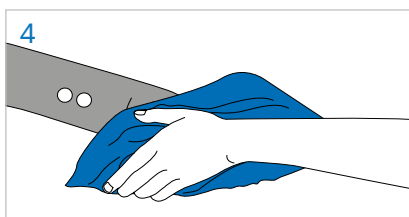
1
Ôter le manchon de la jambe en le roulant.



2
S'assurer qu'il est complètement retourné.



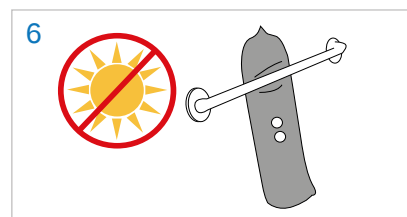
3
Laver à l'eau tiède, avec un savon doux (pH < 7)



4
Sécher l'intérieur et l'extérieur du manchon à l'aide d'un chiffon propre et sec.



5
Retourner le manchon dans le bon sens.



6
Suspendre à l'écart d'une source de chaleur.

Téléchargez notre guide gratuitement !

Créé avec l'aide de personnes amputées et de professionnels de santé, ce guide donne à chacun les moyens d'être acteur de son parcours de rééducation.



Scannez pour accéder au guide !
go.ossur.com/monguide





Rhône Alpes

Chamrousse 20ème édition et nouvelle organisation

Cette année, afin de supporter d'autres agences et d'autres régions, notre partenaire, Ottobock.care n'a pas souhaité continuer son « Big » partenariat avec ADEPA consistant à mobiliser une large équipe d'orthoprothésistes, une logistique importante et le prêt de ProCarves.

Pour autant, Ottobock renouvelle sa confiance en nous offrant un partenariat allégé, avec la mise à disposition du matériel : 24 ProCarves pour tibiaux et fémoraux ce dont nous les remercions sincèrement. Nous repartons donc cette année sur une organisation plus légère, accompagnés de deux jeunes équipes de prothésistes : **Orthonomy** et **La Fabrique à Prothèse**. Nous retrouvons l'esprit plus pionnier de nos débuts, lorsque **Pierre et Christine Chabloz** avec Chabloz Orthopédique, partenaire historique dès l'année 2000, puis à Chamrousse à partir de 2006 pendant 10 ans, pour développer la prothèse de ski, qui est devenu « Le ProCarve ».



Cet évènement, magnifiquement animé pendant plus de 15 ans par **Lydie**, reste pour beaucoup de nos adhérents une référence, symbole de la remise sur pied de chacun d'entre nous sur les pistes enneigées, ski ou en snowboard.

Nous étions 72 participants, dont 37 personnes appareillées, réunis pour un week-end placé sous le signe du sport de glisse, du partage et de la convivialité. Nous remercions les participants pour leur énergie et leur bonne humeur, les accompagnants pour leur engagement, telles que les équipes d'orthoprothésistes (Orthonomy - La Fabrique à Prothèse et H2 Orthopédie). Ottobock pour le prêt de 24 Procarves (pour fémoraux et tibiaux) et l'ensemble des équipes mobilisées pour la réussite de cet évènement.

Ce très beau moment collectif illustre, une fois encore, les valeurs de solidarité et de dépassement portées par l'ADEPA. ADEPA remercie aussi la mairie et l'équipe technique, l'ESF très attentif à nos stagiaires, les remontées mécaniques de Chamrousse, ainsi que toute l'équipe de la Bérangère qui nous a logés et supportés, et la taverne du Gaulois qui nous a nourris tout le Week-end.



Quels témoignages :

Bruno : Un grand Merci à l'organisation, les prothésistes et le matériel, de belles rencontres. Rendez-vous pour la prochaine.

Loan 17ans : Un grand merci à vous tous pour ce super séjour, on repart avec plein de beaux souvenirs. C'était un vrai plaisir de partager ça avec vous. À très vite pour de nouvelles aventures !



Cyrano : Merci à l'organisation, Philippe, Anne, les ortho, les collègues amputés et les accompagnants. J'ai pu skier après 6 ans et c'était le pied. Je n'y croyais plus. Avec plaisir de vous retrouver l'année prochaine.

Philippe et Dominique : Au risque de copier le ressenti des participants à ce weekend exceptionnel, je tiens à remercier l'ADEPA, tout particulièrement Philippe Louzeau pour son implication sans faille pour l'organisation, les prothésistes pour leur implication et leur patience, les moniteurs pour leurs conseils avisés et bien sûr tous les accidentés de la vie et leurs accompagnateurs pour leur courage, leur bonne humeur et leur volonté. Pour les plus jeunes, j'espère que ce rassemblement leur a fait comprendre qu'avec du courage et de la volonté aucun obstacle n'est insurmontable. À très bientôt et au plaisir de vous revoir.



La famille Bragagnini : Les Bordelais sont bien arrivés à 4h00 du matin. Nous tenions à vous adresser un immense merci pour ce week-end de ski que nous avons eu la chance de partager avec vous. Grâce à l'association ADEPA, aux prothésistes et à l'ensemble des participants, nous avons vécu un moment profondément humain, riche en échanges, en entraide et en émotions. Voir notre fils évoluer dans un environnement où il se sent compris, entouré et encouragé, aux côtés d'autres personnes amputées partageant des expériences similaires, a été extrêmement précieux pour lui... et pour toute notre famille.

Fabio : Bonjour à tous, ça m'a fait plaisir de vous rencontrer, c'était super cool d'être avec vous, je vous souhaite une bonne année et à la prochaine !

Sylvain : Ça fait plaisir de lire ton message, jeune Fabio. J'espère que tu progresses X100, si tu as envie.

Alexandra Prothésiste : Un immense bravo à tous les participants ! Bravo pour votre persévérance ! Immense respect ! « Merciiii » pour vos sourires, même quand la prothèse refuse d'aller dans la même direction que vous ! et surtout votre bonne humeur à toute épreuve. Bon courage pour la route du retour et encore plus pour les courbatures. Elles ne connaîtront pas le mot pitié. À l'année prochaine j'espère !

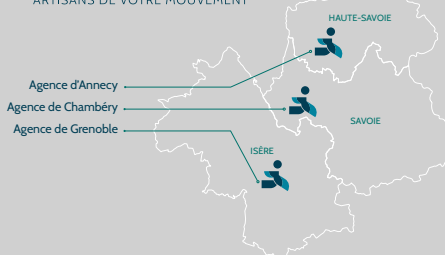


H2 Orthopédie, basée à Nancy, est fière d'avoir participé avec quatre de ses patients appareillés à un week-end ski organisé à Chamrousse, les 24 et 25 janvier 2026.

L'entreprise est une société indépendante fondée en 2017 par l'orthoprothésiste Hugo Baillet, rejoint par un confrère, François Codemard. Tous deux bénéficient de plus de vingt ans d'expérience dans la conception et la fabrication de prothèses sur-mesure adaptées aux membres supérieurs et inférieurs. Leur métier, exercé avec passion, consiste à allier technologie de pointe et artisanat pour apporter des solutions aux besoins spécifiques de chaque patient.

Avec son équipe de sept salariés, l'entreprise H2 Orthopédie s'est trouvée à l'étroit dans ses locaux initiaux sur la zone Saint-Jacques 2 à Maxéville. L'équipe va donc emménager, au cours du printemps, dans un bâtiment neuf érigé allée des Prés-de-Champelle, à Chavigny. Un lieu idéalement situé à proximité du centre hospitalier de Brabois, aménagé pour être plus accueillant et mieux adapté aux attentes des patients.

orthonomy
ARTISANS DE VOTRE MOUVEMENT



Agence d'Anney
80 route des creuses
74 960 Anney

Agence de Chambéry
350 rue du Clapet
73 490 La Ravoire

Agence de Grenoble
3 rue Missak Manouchian
38 130 Échirolles

Votre prothèse ne doit pas seulement vous faire marcher, elle doit vous ressembler.

Chez Orthonomy, nous allions haute technologie et fabrication artisanale soignée. Parce que chaque parcours est unique, nous créons des solutions sur mesure qui reflètent votre personnalité. Que votre défi soit quotidien ou sportif, nos orthoprothésistes passionnés mettent 20 ans d'expérience au service de votre mobilité.

Implantés en Auvergne Rhône-Alpes, nous travaillons en lien étroit avec les acteurs locaux et associatifs, dont l'ADEPA, pour proposer un accompagnement humain, durable et de proximité.

— Votre projet est notre priorité.

04 56 59 93 75 | www.orthonomy.fr



la fabrique à prothèse

Une équipe de spécialistes expérimentés pour vous accompagner quel que soit votre projet de vie



24 bis rue de l'Europe
38640 CLAIIX

6 rue Cyprien Chaix
05000 GAP

Paul CHABLOZ
tél : 06 24 48 56 46
accueil@lafabriqueaprothese.fr
www.lafabriqueaprothese.fr

Le Rafroball par l'Association Rafro Léman Tous ensemble autour d'une même passion



On le prononce à la française « Ra-Fro-Ball » car ce sport est l'acronyme des trois noms de famille fondateurs : Rapillard, Frossard et Ballestraz.

Le Rafroball a été élaboré et créé en Valais à la fin des années 1990 par quatre amis, dont trois en situation de handicap, désireux de pratiquer une activité sportive ensemble, ceci malgré les différences liées à leur handicap. Le Rafroball s'inspire des règles du football, du basketball et du handball. Cette pratique sportive se veut inclusive, permettant à toute personne, quels que soient son âge, ses capacités ou son autonomie, d'évoluer au sein d'une même équipe.



L'équipe Rafro Léman s'entraîne de manière conviviale une à deux fois par mois à Crissier. Un championnat est organisé chaque année. Celui-ci se déroule dans différents complexes sportifs, principalement en Suisse romande. Toutes les équipes se retrouvent cinq à six fois dans l'année pour partager un moment sportif sous le signe de la compétition et du Fair Play. Takeo et son papa nous ont rejoints et évoluent depuis plus d'un an et demi au sein de l'équipe Rafro Léman.

Ce qui tient à cœur à l'Association Rafro Léman est de promouvoir, tout au long de l'année, la pratique de ce sport dans le canton de Vaud en s'impliquant par des démonstrations sportives dans diverses manifestations. D'autres missions de notre association sont d'entretenir un pont d'échange au-delà des différences, permettant d'apprendre à se connaître et à mieux se comprendre ainsi que de favoriser la cohésion de l'équipe en proposant d'autres activités sous forme de loisirs.

Afin d'étoffer notre équipe sportive, nous recrutons actuellement des joueurs, principalement un gardien ainsi qu'un ou deux tireurs au but. Nous recherchons également des personnes intéressées par la fonction d'assistant-entraîneur, pour seconder notre entraîneuse lors des entraînements et des journées de championnat. Toute proposition d'aide, talent, compétences est également la bienvenue pour soutenir le Comité dans les diverses tâches administratives de notre association.

Pour nous soutenir, il est possible de devenir membre actif, membre passif (conditions sur notre site internet) ou de faire un don auprès de la

Banque Raiffeisen d'Assens, place Victor Favre 1, 1042 Assens

IBAN CH85 8080 8003 6103 5875 0

Association Rafro Léman, Route de Marcollet 44, 1023 Crissier

A la recherche d'informations ?

Site internet : www.rafroleman.ch

Facebook : Rafro Léman

Insta : [rafroleman](https://www.instagram.com/rafroleman)

Courriel : info@rafroleman.ch





Aménagement du quotidien

À la sortie du centre de réadaptation, comment aborder la conduite et l'aménagement de son véhicule ?

Il y a eu un avant. Puis l'amputation. Maintenant il y a l'après !

La vie continue, il faut faire face à des tas d'obstacles quotidiens qui compliquent la vie. Pour contrer cette situation, il va falloir procéder à des aménagements.

Avant tout, en sortant du centre de rééducation, il faudra traiter tous les papiers, contacter l'assistante sociale, la MDPH si ces démarches n'ont pas été faites pendant le séjour en centre de rééducation. Trouver un orthoprothésiste, régler les problèmes de prothèses, contacter un avocat si un tiers est en cause, mettre en place le suivi du médecin MPR.

Nous évoquerons la vie quotidienne dans nos prochains numéros.

Dans ce numéro nous abordons la conduite automobile : reprise de la conduite, cours de conduite, adaptation du véhicule, examen médical, carte CMI, toutes les étapes pour pouvoir reprendre le volant.

N'oublions pas non plus ADEPA ou des associations susceptibles d'apporter de bons conseils, voire de l'aide. Il ne faut pas non plus hésiter à informer ses proches, amis, famille, collègues de travail, autres associations, car ils ont parfois des tuyaux par leurs propres relations.

Bref ne pas être seul.

LA CONDUITE

LES SIMULATEURS DE CONDUITE

Les simulateurs de conduite adaptés aux personnes amputées, notamment des membres inférieurs, permettent de s'entraîner en toute sécurité avant de passer le permis ou de reprendre la conduite. Ces simulateurs servent à plusieurs choses :

- Tout d'abord, ils aident à l'apprentissage des commandes adaptées pour les freins, l'accélérateur, la boîte automatique et éventuellement les aménagements si l'on préfère une boîte manuelle.
- Ensuite ils permettent de vérifier la conduite en conditions sécurisées.
- Plusieurs types d'aménagement sont possibles.
- Ils préparent à l'examen, au réexamen s'il le faut, ou à la vérification par le service des Mines.



l'accélérateur est placé à gauche de la pédale de frein. Il peut être utile, par exemple si une ou un conjoint valide utilise la voiture, d'avoir un système qui autorise le déplacement de la pédale d'accélération à gauche ou à droite. Il y a aussi la possibilité d'installer un cale-pied ou une fixation de la prothèse, afin de maintenir l'action d'un moignon sur la pédale.

Les simulateurs de conduite se trouvent :

- > Dans certains Centres de rééducation.
- > Dans des Centres hospitaliers spécialisés (par exemple dans les CRF, services de Rééducation Fonctionnelle, ou centres MPR, Médecine Préventive de Réadaptation) avec ateliers (par exemple le CRF de Kerpape, en Bretagne)
- > Certaines auto-écoles sont spécialisées et proposent de tels simulateurs : voir par exemple les réseaux "HandiConduite".
- > Quelques associations et fédérations d'associations de handicapés proposent également des ateliers et des mises en situation, parfois avec des simulateurs. Éventuellement elles peuvent orienter vers des structures équipées.

À l'occasion de Salons et d'événements divers, comme le "Salon Autonomic", les présentateurs de simulateurs et aménagements proposent aux personnes handicapées d'essayer. Il existe des simulateurs fixes, dans des cabines avec volant, commandes manuelles et écran géant pour recréer des trajets : des simulateurs mobiles transportables pour des démonstrations et des essais au service de centres et d'associations.

Certains logiciels spécialisés offrent la possibilité de s'exercer chez soi, à condition d'être bien équipés. Par exemple, "DriveSquare", "SCANer", en général adaptés aux commandes manuelles.

Il existe plusieurs types de simulateurs adaptés :

- > Pour les amputations bilatérales, simulateur à commandes 100% manuelles (freins, accélérateurs, clignotants, contrôle des essuie-glaces, sans utilisation des pieds).
- > Simulateurs avec commandes manuelles et un pied. Les boutons ou leviers du frein et de l'accélérateur sont placés sur le volant ou près du guidon. La boîte automatique permet de se passer de pédale d'embrayage, et il ne subsiste que le frein et l'accélérateur (manuels ou au pied). Un siège adapté peut être nécessaire, avec réglage en hauteur, et appui lombaire ou latéral.
- > Simulateurs pour amputation unilatérale, gauche ou droite. Ils proposent que tout se fasse avec un seul pied : frein et accélération. Dans le cas de l'amputation de la jambe droite,

Dossier central

Quel est le coût et quelle est la prise en charge ?

Une séance sur simulateur coûte généralement entre 30 € et 80 € (forfaits possibles). Certaines séances peuvent être remboursées par la MDPH (via la PCH) ou par des mutuelles, sur présentation d'un devis et d'un projet personnalisé.

Quelques conseils :

1. Essayer plusieurs types d'aménagements avant de s'engager.
2. Vérifier la compatibilité avec son type d'amputation et ses capacités.
3. Ne pas hésiter à demander un accompagnement par un ergothérapeute ou un moniteur spécialisé.

PERMIS DE CONDUIRE

Chacun d'entre nous connaît ou croise des personnes amputées qui conduisent leur véhicule. Le magazine ADEPA publie régulièrement un témoignage de l'une ou l'autre d'entre nous en train de conduire son véhicule dans telle ou telle circonstance personnelle ou professionnelle. Ce n'est donc pas un obstacle majeur pour passer ou adapter son permis de conduire.



En France, cela nécessite des démarches spécifiques et parfois des aménagements du véhicule. Voici les étapes à franchir et les aides disponibles en 2025 :

1. Évaluation médicale obligatoire.

Pourquoi ? Toute personne avec un handicap physique, donc amputée ou non, doit obtenir un avis médical avant de reprendre la conduite. Le passage devant un médecin spécialisé est nécessaire. Il est rare que celui-ci s'oppose à la possibilité de conduire de nouveau.

Dans un premier temps, il faut prendre rendez-vous avec un médecin agréé par la préfecture. La liste est disponible sur le site : <https://www.ants.gouv.fr>, en préfecture ou quelquefois dans les mairies si vous avez l'opportunité de nous y rendre...



Le médecin agréé demandera un dossier médical, c'est-à-dire des comptes-rendus de l'hospitalisation, des certificats et avis des MPR, des kinésithérapeutes ou de l'orthoprothésiste si nécessaire.

Le médecin agréé par la préfecture évaluera :

- La capacité à conduire avec ou sans aménagement du véhicule.
- Le type de véhicule à adapter (boîte automatique, commandes manuelles, etc.).
- La nécessité d'un permis restreint ou non.

Le médecin remplira un "certificat médical d'aptitude" (ou d'inaptitude) à la conduite, qu'il faudra ensuite transmettre à la préfecture, s'il ne le fait pas lui-même.



2. Permis adapté : quelles sont les restrictions et les mentions indiquées sur le permis ?

Plusieurs cas sont possibles

- Permis B classique : il est fourni si la personne amputée peut conduire une voiture standard, avec une prothèse adaptée.
- Permis B avec restriction : souvent des aménagements sont nécessaires, par exemple une conduite exclusive en boîte automatique, des commandes manuelles, etc.
- Permis B avec code restrictif : voici les numérotations des mentions indiquées, par exemple en cas de contrôle par la gendarmerie ou la police de la route. Exemples :
 - Code 10 : boîte de vitesses automatique.
 - Code 15 : commandes de frein et accélérateur à main.
 - Code 78 : aménagements spécifiques, par exemple le siège, les pédales, etc.

Ces mentions figurent sur le permis (colonne 12 : voir image) et obligent à conduire uniquement des véhicules adaptés. L'ensemble de ces codes peut être retrouvé sur le site de [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr) (voir Qrcode « codes permis de conduire »). Un simple passage par le service des mines de la préfecture peut suffire pour une personne amputée qui était déjà titulaire d'un permis avant son amputation.



3. Passage du permis : formations et auto-écoles

Certaines auto-écoles sont équipées de véhicules adaptés (boîte automatique, commandes manuelles). Les moniteurs sont spécialisés.

Voici quelques adresses utiles pour en savoir plus :

- **HandiConduite** : <https://www.handiconduite.fr/>
- **ECF Handicap** : <https://www.ecf.asso.fr/formations/handiconduite>
- **Réseau CER** : <https://www.cer-reseau.com> (voir image et suivre le menu indiqué).



Déroulement : chacun retrouvera le même déroulement qu'une personne valide, à savoir :

- Une formation théorique identique à celle du permis classique.
- Une formation pratique sur le véhicule adapté, avec un moniteur formé.

L'examen consiste en les mêmes épreuves, mais dans un véhicule aménagé et un inspecteur informé du handicap.

Quel est le coût de la formation et du passage du permis ? Entre 1 500 € et 2 500 €, selon les aménagements, le nombre d'heures, les agences et les régions.



4. Aménagements du véhicule pour l'examen

Voici quelques exemples d'adaptations autorisées que chacun retrouvera dans notre article sur les aménagements :

- Boîte automatique.
- Commandes manuelles, avec frein et accélérateur au volant.
- Siège surélevé ou avec appui lombaire.
- Pédales adaptées pour la prothèse ou pour le moignon.

Lors de l'examen, il faut prévoir un certificat d'aménagement du véhicule fourni par un professionnel agréé.

5. Aides financières pour le permis (voir article détaillé plus loin)

L'aménagement du véhicule, voire un nouvel achat, peut faire l'objet d'aides financières :

- **PCH (Prestation de Compensation du Handicap)** : elle peut prendre en charge une partie des frais de formation (jusqu'à 1 500 €). La demande est à faire à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou l'organisme public équivalent dans certaines villes et départements.
- **AGEFIPH (pour les travailleurs handicapés)** : une aide possible pour la formation au permis jusqu'à 2 000€, voire plus dans un cadre professionnel. La demande se fait directement à l'AGEFIPH (site : <https://www.agefiph.fr/>) ou par Cap Emploi.
- **Fonds départementaux ou associations** : certaines régions ou associations proposent des aides complémentaires. Le mieux est de s'adresser directement à la MDPH.

6. Renouvellement et contrôle médical.

Au cas où le handicap évolue, un contrôle médical périodique (tous les 1 à 5 ans) peut être imposé et un changement d'aménagement est demandé, si un type de véhicule ou d'adaptation est nécessaire. Le contrôle conduira à un nouveau certificat.

NB. L'ancien permis de conduire rose cartonné (image) reste valable jusqu'au 19 janvier 2033. Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement.

7. Conseils pratiques.

- Essayer avant de choisir : des auto-écoles ou des centres de rééducation proposent des essais de conduite adaptée.
- Se renseigner vite après l'amputation : le mieux est de contacter la préfecture ou la MDPH pour connaître les auto-écoles agréées proches.
- Anticiper les délais : les rendez-vous médicaux et les aménagements peuvent prendre beaucoup de temps, plusieurs semaines et parfois plusieurs mois. Ne pas attendre.

8. Visite médicale obligatoire

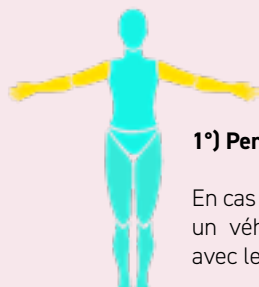
En France, une visite médicale est obligatoire pour évaluer l'aptitude à la conduite et prescrire les aménagements nécessaires.

9. Formation spécifique

Il est conseillé de suivre une formation avec un moniteur spécialisé dans la conduite adaptée.

ADAPTATION DU VÉHICULE

Le véhicule doit être adapté selon le handicap du conducteur. Les informations suivantes décrivent les types d'adaptations possibles. Ces indications concernent uniquement les véhicules de catégorie B (véhicules automobiles d'un poids total jusqu'à 3,5 tonnes et jusqu'à neuf places assises).



1°) Perte totale de l'usage des deux bras

En cas d'invalidité de ce genre, il est possible de conduire un véhicule entièrement adapté pouvant être conduit avec le seul usage des pieds et des jambes.

2°) Perte totale de l'usage des deux avant-bras ou des deux mains

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Adaptation du levier de commande de la boîte de vitesse (déverrouillage, positionnement).
- Fourche ou manchette fixée au volant, éventuellement avec bouton.
- Commutateurs (feux, clignotant, essuie-glaces et lave-glaces) actionnés sans lâcher le volant.
- Prévoir le frein de stationnement à une commande électrique
- Lève-glaces électriques à l'avant.
- Le cas échéant, clé de contact adaptée.



3°) Perte de l'usage du bras gauche

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Bouton monté sur la droite du volant.
- Frein de stationnement monté à droite du siège du conducteur ou commande au pied.
- Commutateurs (feux, clignoteurs de direction, essuie-glaces et lave-glaces) pouvant être actionnés sans lâcher le volant ; prévoir éventuellement une commande au pied.



4°) Perte de l'usage de la main gauche

Équipement du véhicule :

- Boîte automatique lorsque le conducteur n'est pas en mesure d'assurer une bonne préhension du volant avec le membre gauche (moignon ou prothèse).
- En cas de conduite à une seule main, pose d'un bouton sur la droite du volant.
- Frein de stationnement monté à droite du siège du conducteur ou commande au pied.
- Commutateurs (feux, clignoteurs de direction, essuie-glaces et lave-glaces) pouvant être actionnés sans lâcher le volant ; prévoir éventuellement une commande au pied.



5°) Perte de l'usage du bras droit

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Bouton monté sur la gauche du volant.
- Frein de stationnement monté à gauche du siège du conducteur ou commande au pied.
- Commutateurs (feux, clignoteurs de direction, essuie-glaces et lave-glaces) pouvant être actionnés sans lâcher le volant ; prévoir éventuellement une commande au pied.



6°) Perte de l'usage de la main droite

Équipement du véhicule :

- Boîte automatique lorsque le conducteur n'est pas en mesure d'assurer une bonne préhension du volant avec la main droite (moignon ou prothèse) ou de commander le levier de la boîte de transmission manuelle.
- En cas de conduite à une seule main, pose d'un bouton sur la gauche du volant.
- Frein de stationnement à gauche ou à droite du siège du conducteur, commandé par la main gauche ou commande au pied.
- Commutateurs (feux, clignoteurs de direction, essuie-glaces et lave-glaces) pouvant être actionnés sans lâcher le volant. Prévoir éventuellement une commande au pied.



7°) Perte de l'usage des deux jambes

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Frein de service commandé par un levier manuellement, équipé d'un dispositif de blocage.
- Accélérateur à main (diverses variantes possibles).
- Pédale de l'accélérateur pouvant être rabattue, escamotée ou déplacée.
- Frein de stationnement normal. Lorsque le frein de stationnement est commandé au pied, il est nécessaire d'installer une commande manuelle.
- Commutateurs (feux, clignoteurs de direction, essuie-glaces et lave-glaces) pouvant être actionnés sans lâcher le volant (commande manuelle).
- Bouton sur le volant lors de l'installation d'une commande combinée frein/accélérateur.
- Lorsqu'un levier d'accélération manuel est installé séparément, le système de commande doit être de type irréversible.



8°) Perte de l'usage des deux jambes ou des deux pieds

Équipement du véhicule :

- Il est possible de conduire une voiture équipée d'une transmission à commande manuelle.
- La transmission automatique s'impose lorsque l'embrayage ne peut pas être actionné avec la prothèse gauche.
- Lorsque le frein de service ne peut pas être actionné au moyen de la prothèse droite, il est nécessaire d'installer un frein à commande manuelle (voir point 7).



9°) Perte de l'usage de la cuisse gauche

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Frein de stationnement à commande manuelle ; lorsque le frein de stationnement est commandé au pied, il est nécessaire d'installer une commande manuelle.
- Envisager une adaptation du siège du conducteur (stabilité latérale).



10°) Perte de l'usage de la cuisse droite

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique.
- Disposition de la pédale de l'accélérateur à gauche de la pédale de frein, les pédales doivent être rabattables ou escamotables de manière à pouvoir être utilisées au choix.
- Envisager une adaptation du siège du conducteur (stabilité latérale).



11°) Perte de l'usage de la jambe gauche ou du pied gauche

Équipement du véhicule :

- La transmission automatique s'impose lorsque l'embrayage ne peut pas être actionné avec la prothèse gauche.
- Frein de stationnement à commande au pied uniquement si la force est suffisante pour l'actionner avec la prothèse ; dans le cas contraire, il faut installer une commande manuelle.





12°) Perte de l'usage de la jambe droite ou du pied droit

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique lorsque l'embrayage ne peut pas être actionné avec la prothèse.
- Disposition de la pédale de l'accélérateur à gauche (utilisation avec le pied gauche) lorsqu'elle ne peut pas ou mal être actionnée avec la prothèse ; les pédales d'accélérateur doivent être rabattables ou escamotables de manière à pouvoir être utilisées au choix.



13°) Perte de l'usage d'un bras et d'une jambe

Équipement du véhicule :

- Transmission automatique s'impose en cas de perte totale de l'usage d'un bras et d'une jambe.
 - Il faut également tenir compte des limitations et des conditions spéciales indiquées ci-dessus qui s'appliquent par analogie lors de la perte de l'usage des membres concernés.
- En cas de perte partielle de l'usage du bras ou de la jambe concernés, il est possible d'envisager de renoncer à la transmission automatique.

Tiré du TCS « Mobilité illimitée »
<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/brochures-publications/info-guides/mobilite-illimitee.php>

LES AIDES FINANCIÈRES EN FRANCE

Pour l'achat ou l'aménagement d'un véhicule adapté.

Il existe de nombreuses aides pour les personnes handicapées, a fortiori les personnes amputées s'ils veulent acheter ou aménager leur véhicule. Vu le nombre d'aides possibles, il est préférable d'en parler avec son éventuel conseiller de la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées, et suffisamment tôt en raison des délais. Les démarches peuvent être ennuyeuses, voire pesantes. Il est bon de ne pas rester seul dans ce brouillard.

Les organismes d'aide sont souvent les mêmes que ceux qui concernent les aides financières au passage du permis de conduire :

1. PCH (Prestation de Compensation du Handicap). Il existe un volet « Aide à l'aménagement du véhicule » qui s'adresse aux personnes reconnues handicapées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'aide concerne ceux qui ont un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 %, ou éventuellement s'ils ont une restriction importante de la mobilité.

Le montant actuel va jusqu'à 5 000 € pour l'aménagement d'un véhicule (siège, commandes manuelles, rampe, etc.), et il est renouvelable tous les 5 ans. Il peut même monter à 9 500 € si le véhicule exige d'être transformé en profondeur, comme par exemple le cas de la conduite uniquement par les mains.

Pour l'obtenir, il suffit de faire une demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) via un dossier complet (certificat médical, devis, etc.). La PCH peut également couvrir une partie du surcoût lié à l'achat d'un véhicule adapté.

2. L'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) propose une aide à la mobilité de l'AGEFIPH. Elle s'adresse aux salariés, aux demandeurs d'emploi ou aux travailleurs indépendants reconnus handicapés (avec une RQTH - reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).



Le montant peut aller jusqu'à 10 000 € pour l'achat ou l'aménagement d'un véhicule, sous conditions de ressources et de projet professionnel. La demande se fait via le site de l'AGEFIPH (<https://www.agefiph.fr/>) ou via un conseiller Cap Emploi.

3. La MDPH peut aider pour l'achat d'un véhicule, lorsque les personnes ont une reconnaissance administrative du handicap : RQTH, AAH, etc.).

Le montant est variable selon les départements, et tourne autour de 1 000 € à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule adapté (neuf ou occasion récent). Il suffit de demander un complément à la PCH ou une aide spécifique « mobilité » auprès de la MDPH.

4. Certaines mutuelles et des caisses de retraite proposent aussi des aides aux retraités ou assurés sociaux, selon les conventions collectives ou contrats de mutuelle. Elles sont variables, de 500 € à 2 000 €, selon les organismes.

5. Localement, des régions, des départements ou des communes proposent des compléments aux aides officielles, qui sont également variables entre 500 € à 3 000 €. Pour les obtenir, il faut contacter le conseil départemental ou régional.

6. Il existe aussi un Fonds de compensation du handicap (FCH) pour les personnes dont les besoins ne sont pas couverts par les autres aides. C'est notamment un complément financier pour les aménagements coûteux. Pour l'obtenir, il faut faire la demande à la MDPH.

LES RÉDUCTIONS IMPÔTS ET TAXES

La TVA est réduite à 5,5 % pour toute personne handicapée qui achète ou aménage un véhicule adapté à son handicap. Pour l'obtenir auprès des Impôts, il faut présenter un certificat médical ou une notification MDPH au concessionnaire ou à l'aménageur. De même, il peut y avoir exonération du coût de la carte grise et des exonérations de taxe locale ou régionale.

Les personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) avec mention « invalidité » ou « station debout pénible » sont exonérées de la taxe régionale sur la Carte Grise, variable selon les départements. Il suffit de présenter la CMI au moment de l'immatriculation.

LES PRÊTS

Certaines banques partenaires (Crédit Agricole, Banque Postale, etc.) et associations (APF France Handicap, Fondation Motrice) proposent des prêts à taux zéro ou subventionnés pour les personnes à faibles revenus ou en situation de handicap. C'est-à-dire sans intérêts.

REMARQUES DIVERSES

Le cumul de diverses aides est possible : par exemple, PCH + AGEFIPH + TVA réduite.

Il est important de fournir des devis détaillés pour les aménagements ou les achats.

De nombreux véhicules éligibles, qu'ils soient neufs ou d'occasion récente, sont homologués pour les adaptations.

CARTE CMI ET STATIONNEMENT

On rappelle que ce n'est pas la voiture qui est handicapée, mais la personne. Il est possible d'utiliser la carte CMI dans la voiture d'une personne valide : pour cette raison la MDPH peut vous donner deux cartes de stationnement : l'une pour votre voiture, l'autre pour les cas où vous voyagez dans la voiture d'une autre personne.



REMARQUES INITIALES :

Certaines places handicapées sont placées n'importe comment. Il est important à l'occasion de faire la remarque dans les municipalités

Il existe des applications qui signalent les places handicapées dans les villes, villages et les lieux touristiques. Malheureusement, ce sont des applications participatives, elles sont remplies par les PMR eux-mêmes ou des associations et institutions qui les aident. Il n'existe pas encore d'équivalent sur les logiciels de cartographie les plus connus (Google Map, OSM, etc.)

VIP (VERY IMPORTANT PARKING)

Géolocalisation des places PMR, signalement communautaire, partenariats avec Indigo et Effia, guidage GPS vers la place la plus proche.

STATIONNEMENT HANDICAPÉ

Accès aux places PMR dans votre zone, mode hors ligne, signalement des places manquantes ou erronées, actualisation des places disponibles.

HANDICAP.FR

Recherche de parkings réservés aux personnes en situation de handicap, annuaire collaboratif, informations sur l'accessibilité.

PARKING.HANDICAP.FR

Référencement des emplacements réservés, possibilité d'ajouter des emplacements.

Qu'est-ce que la CMI stationnement ?

La CMI stationnement facilite l'accès au stationnement pour les personnes en situation de handicap sur le territoire national et dans l'Union européenne. Cette carte vous permet, ainsi qu'à votre accompagnant, d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée (sauf réglementation locale spécifique) les places de stationnement public.

Selon l'arrêté du 3 janvier 2017, vous pouvez bénéficier de la CMI stationnement si votre handicap réduit de manière

importante et durable votre capacité à vous déplacer à pied, ou si vous avez besoin de l'assistance d'un tiers pour vos déplacements. Cette difficulté de mobilité doit être définitive ou d'une durée prévisible d'au moins un an, et correspondre à l'un des critères suivants :

- un périmètre de marche limité à 200 mètres ou moins ;
- un usage systématique d'une aide à la mobilité : aide humaine, prothèse d'un membre inférieur, appareillage, fauteuil roulant ou oxygénothérapie ;
- la nécessité d'un accompagnement par une tierce personne en raison d'un trouble mental, cognitif, psychique ou visuel.



La Carte CMI est petite : elle peut ne pas être vue par les agents. Par précaution, il peut être bon de coller sur sa voiture un autocollant avec le sigle Handicap, ou même l'autocollant d'ADEPA "prends mon handicap".

Attention aussi : la carte Européenne de stationnement ne sera bientôt plus valable (image). La carte européenne de stationnement reste valable jusqu'à sa date d'expiration ou, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026.



La Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention «stationnement» n'est pas toujours valable dans les parkings privés, tels que ceux des gares ou des aéroports, pour plusieurs raisons :

- Règles spécifiques des gestionnaires : Les parkings privés sont souvent gérés par des entités distinctes (sociétés privées, collectivités locales, etc.) qui peuvent imposer leurs propres règles de stationnement. Ces règles peuvent inclure des frais de stationnement ou des limitations de durée, même pour les titulaires de la CMI.
- Le paiement d'une redevance peut être exigé dans les parkings équipés de bornes accessibles aux personnes en situation de handicap
- Objectifs commerciaux : Les parkings privés, notamment ceux des gares et aéroports, ont souvent une vocation commerciale. Ils peuvent donc exiger des frais de stationnement pour générer des revenus, indépendamment des avantages accordés par la CMI.
- Sécurité et gestion des flux : Dans certains cas, les gestionnaires de parkings privés peuvent limiter l'accès gratuit pour des raisons de sécurité ou de gestion des flux de véhicules, surtout dans des lieux à forte affluence comme les aéroports.

Il est donc conseillé de se renseigner auprès des gestionnaires des parkings privés pour connaître les conditions spécifiques de stationnement avec une CMI.

ANECDOTE : à l'aéroport Saint-Exupéry, il faut monter à l'étage pour obtenir la réduction du parking... ce qui est un poids en plus pour les PMR.

Municipalités

Attention, certaines municipalités imposent des durées de stationnement aussi pour les PMR détenteurs d'une carte CMI.

- Au-delà de 12 heures, la durée de stationnement PMR est limitée dans certaines communes.

La gestion du stationnement à Paris pour les handicapés

À Paris, la gestion du stationnement pour les personnes handicapées a évolué pour rendre la ville plus accessible. La gratuité du stationnement est accordée aux détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI-S) ou de la Carte Européenne de Stationnement pour Personnes Handicapées (CES / CSPH). Ces utilisateurs peuvent se garer sans frais et sans limitation de durée, non seulement sur les places spécifiquement réservées aux handicapés, mais aussi sur toutes les places ouvertes au public.

Depuis le 8 mars 2021, un nouveau système a été mis en place à Paris pour faciliter la vérification de la gratuité du stationnement. Les conducteurs handicapés parisiens peuvent désormais utiliser un ticket handi-virtuel. Ce ticket virtuel et gratuit, appelé « Handi », permet aux contrôleurs de vérifier que le véhicule est associé à un droit à la gratuité. Pour obtenir ce ticket, les utilisateurs peuvent se rendre sur l'une des applications dédiées ou aux horodateurs.

Enfin, il convient de mentionner que la Ville de Paris a lancé un service en ligne dédié aux personnes à mobilité réduite. Ce service propose un plan détaillé des emplacements de parking réservés aux détenteurs de la carte CMI ou du macaron GICGIG (grand invalide civil et grand invalide de guerre).



Carte stationnement européenne pour les personnes en situation de handicap ?

La carte CMI est valable dans toute l'Union Européenne. Voyager en Europe lorsqu'on est en situation de handicap peut nécessiter une préparation particulière, notamment en matière de mobilité et de couverture santé. Pour faciliter vos déplacements et bénéficier d'une prise en charge médicale en cas de besoin, deux documents sont essentiels : la carte mobilité inclusion (CMI) et la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Mon Parcours Handicap vous informe sur les démarches à suivre pour les obtenir, les conditions d'utilisation et les informations pratiques liées à leur usage.

La carte CMI n'est pas forcément valable dans d'autres pays du monde. En Europe :

- **Royaume-Uni** : elle est valable au Royaume Uni dans les mêmes conditions qu'en France
- **Norvège et Islande** : elle est reconnue, mais il peut y avoir des agents non informés.
- **Suisse** : elle n'est pas officiellement acceptée
- **Attention en Italie** : certains centres-villes n'acceptent pas la carte CMI
- **Turquie et Balkans non Union Européenne (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie)** : aucune obligation de reconnaître cette carte. Il est préférable de demander, avant, aux ambassades, mieux vaut prévoir éventuellement une alternative

Site européen pour le stationnement

https://europa.eu/youreurope/citizens/travel/transport-disability/parking-card-disabilities-people/index_fr.htm



Autres pays du monde

Mieux vaut se renseigner auparavant dans chaque pays.

- **Aux États-Unis** : La carte européenne de stationnement est généralement tolérée, mais elle n'est pas officiellement reconnue par la loi fédérale. Certains États, comme la Californie ou l'Oregon, permettent aux touristes en situation de handicap d'obtenir une carte de stationnement temporaire américaine. Dans tous les cas, il est conseillé d'afficher clairement la carte européenne derrière le pare-brise pour éviter les problèmes (<https://handi-roadtrip-usa.fr/carte-de-stationnement-handicap-francaise-valide-aux-usa/>)
- **Au Canada** : La carte européenne de stationnement n'est pas officiellement reconnue. Le Canada dispose de son

propre système de permis de stationnement pour personnes handicapées, et les règles varient selon les provinces. Il est donc recommandé de se renseigner auprès des autorités locales avant de voyager et, si possible, d'obtenir un permis canadien temporaire (<https://www.autonomia.org/article/canada-la-carte-europeenne-de-stationnement>)

- **Dans les pays du Maghreb** (Maroc, Algérie, Tunisie, etc.) : Il n'existe pas de reconnaissance officielle de la carte européenne de stationnement. Chaque pays a ses propres règles concernant le stationnement des personnes en situation de handicap. Il est fortement conseillé de contacter l'ambassade ou le consulat du pays de destination pour connaître les modalités locales et éviter tout risque de verbalisation (réponse IA)

- **En général** : se renseigner avant.

AMENAGEMENT ET CONDUITE 2 ROUES/ VÉLO ET MOTO

VÉLO

Les aménagements vélo pour les personnes amputées des jambes dépendent du niveau d'amputation (partielle, au-dessus ou en dessous du genou, double amputation) et des capacités physiques de chacun. Voici quelques solutions adaptées, allant des vélos spécialisés aux accessoires :

1. Vélos à main (Handbike)

Pour qui ? Personnes avec une amputation bilatérale (des deux jambes) ou une mobilité très réduite.

Fonctionnement : Propulsion par les bras, via des manivelles. Le cycliste est assis dans un siège baquet.

Modèles :

- Handbike classique (3 roues, position assise basse).
- Handbike couché (position allongée, plus stable).

Avantages : Permet une pratique autonome, adaptable à différents niveaux de handicap.

2. Vélos adaptés avec pédalier manuel.

Pour qui ? Personnes avec une amputation unilatérale ou partielle, mais qui préfèrent utiliser les bras.

Fonctionnement : Pédalier remplacé par un système de leviers manuels.

Exemple : Certains vélos hybrides permettent de pédaler avec les bras tout en gardant la possibilité d'utiliser une jambe si possible.

3. Vélos à assistance électrique (VAE) adaptés.

Pour qui ? Personnes avec une amputation unilatérale ou une prothèse, mais qui ont besoin d'un coup de pouce.

Fonctionnement : Moteur électrique pour compenser l'effort, pédalier adapté (ex. : pédale unique, cale-pied renforcé).

Avantages : Permet de parcourir de plus longues distances avec moins d'effort.

4. Prothèses spécifiques pour le vélo

Pour qui ? Personnes avec une amputation unilatérale ou partielle, souhaitant pédaler de manière classique.

Solutions :

- Prothèse de sport : Conçue pour s'adapter à une pédale, avec un système de fixation sécurisé.
- Cale-pied ou sangle : Pour maintenir le moignon ou la prothèse sur la pédale.

Exemple : Certaines prothèses sont équipées d'un système de verrouillage rapide sur la pédale (type SPD).

5. Tricycles adaptés

Pour qui ? Personnes ayant besoin de plus de stabilité (amputation bilatérale, équilibre précaire).

Fonctionnement : 3 roues, siège large, parfois avec un système de pédalage manuel ou électrique.

Avantages : Stabilité accrue, possibilité de transporter des charges.

6. Accessoires complémentaires

Siège ergonomique : Pour un meilleur maintien du bassin.

Guidon adapté : Poignées ergonomiques, freins à levier facile à actionner.

Système de fixation : Pour maintenir la prothèse ou le moignon en place.

Où trouver ces aménagements ?

Magasins spécialisés : Vélos adaptés, handbikes. Exemples :

- HandiCapEvasion : <https://www.handicapevasion.fr>
- Van Raam : <https://www.vanraam.com/fr>.

Associations : Fédération Française Handisport, qui peut orienter vers des clubs ou des prêts de matériel.

Sur mesure : Certains fabricants proposent des vélos ou accessoires sur mesure.

Conseils pratiques

• Essayer avant d'acheter : Beaucoup de magasins ou associations proposent des essais.

• Subventions : Certaines aides financières existent (MDPH, mutuelles, etc.).

• Communauté : Rejoindre des groupes de cyclistes handicapés pour des conseils et retours d'expérience.



AMENAGEMENT ET CONDUITE 2 ROUES / VÉLO ET MOTO

MOTO

Pour les personnes amputées des jambes, conduire une moto ou un scooter est possible grâce à des aménagements spécifiques et des adaptations techniques. Voici les principales solutions, selon le type d'amputation et le véhicule :

1. Adaptations pour scooters

Pour qui ? Personnes avec une amputation unilatérale ou bilatérale, selon le modèle.

Aménagements courants :

- Commandes manuelles :
- Frein et accélérateur à main : Remplacent les commandes au pied.
- Levier de frein avant et arrière : Installé sur le guidon, actionné par la main.

• Accélérateur rotatif : Monté sur le guidon, contrôlé par la main droite ou gauche.

Siège adapté :

- Siège plus bas ou surélevé pour faciliter l'équilibre et l'accès.
- Dossier ou appui-tête pour un meilleur maintien.
- Stabilisateurs ou béquille centrale renforcée : pour faciliter l'arrêt et le stationnement, surtout en cas d'amputation bilatérale.
- Pédales adaptées (si une jambe est conservée) :
- Pédale de frein ou de démarrage déplacée, élargie ou équipée d'une sangle pour le moignon.

Scooters automatiques : Pas besoin d'embrayage, simplifie la conduite.

2. Adaptations pour motos

Pour qui ? Personnes avec une amputation unilatérale ou partielle, selon les capacités.

Aménagements courants :

- Commandes manuelles
- Frein arrière à main : Levier sur le guidon.
- Embrayage et accélérateur adaptés : Système de levier ou de bouton pour les doigts.
- Sélecteur de vitesses manuel : Commande au guidon ou près de la main.

Siège et position de conduite :

- Siège surbaissé ou reculé pour faciliter l'équilibre.
- Repose-pieds adapté ou supprimé côté amputé.
- Pédales adaptées (si une jambe est conservée) :
- Pédale de frein ou de changement de vitesse déplacée, élargie ou équipée d'un système de fixation pour prothèse.
- Prothèse spécifique : certaines prothèses permettent de contrôler les pédales (ex. : prothèse avec articulation pour appuyer sur le frein).

Modèles recommandés :

- Motos légères et maniables
- Motos avec boîte automatique ou embrayage centrifuge

3. Solutions pour amputation bilatérale

Tricycles à moteur :

- Véhicules à 3 roues avec commandes manuelles.
- Certains modèles sont homologués moto (permis A) ou voiture (permis B).

Side-car : il permet de conduire avec une moto adaptée, le side-car offrant stabilité et espace pour les commandes manuelles.

4. Réglementation et permis

Permis de conduire :

- En France, un avis médical est nécessaire pour adapter le permis (mention "restriction" ou "aménagement").

• Passage devant une commission médicale pour validation.

Homologation : Les aménagements doivent être homologués et installés par un professionnel agréé.

5. Où trouver ces aménagements ?

- Centres spécialisés

- Ateliers agréés pour l'adaptation des 2 roues. Exemples :

• Handi2Roues : <https://www.handi2roues.fr>

• Mobilité Réduite Moto : <https://www.mobilite-reduite-moto.fr>

- La Fédération Française de Moto (FFM) ou Handisport peuvent orienter vers des professionnels.

6. Conseils pratiques

Essayer avant d'acheter : Beaucoup de centres proposent des essais.

Formation adaptée : Certains moniteurs sont formés pour enseigner la conduite avec handicap.

Subventions : Aides possibles via la MDPH, l'AGEFIPH ou les mutuelles.

Sources officielles et institutions de référence :

- Sites publics : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31029> (général) et <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si/>

- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) (<https://www.ants.gouv.fr/>) qui propose des Informations sur les certificats médicaux et les mentions spécifiques.



- Le site gouvernemental "Sécurité Routière - Conduire avec un handicap" (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/>) offre un "Guide pratique pour la conduite adaptée."



- Textes officiels et le code de la route, notamment les articles L110-1 à L144-1 : <https://www.legifrance.gouv.fr/> : attention, les textes sont longs et fournis. Ne les regarder que si c'est nécessaire sur un point litigieux.

- Aides financières (PCH, AGEFIPH etc.) : voir les MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) nationale (<https://mdphenligne.cnsa.fr/>) site officiel pour des démarches en ligne ou site de la MDPH départementale.



- AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) et aides à la mobilité : <https://www.agefiph.fr>. Le site donne des détails sur les aides pour les travailleurs handicapés.





- Prestation de Compensation du Handicap (PCH), <https://www.servicepublic.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F14202> pour se faire une idée des montants, des conditions et modalités d'attribution.



- Aménagements de véhicules :

1. HandiConduite : <https://www.handiconduite.fr>



2. Réseau d'auto-écoles spécialisées et conseils pour les aménagements.

3. APF France Handicap : <https://www.apf-francehandicap.org>



- Fédération Française Handisport : <https://www.handisport.org>



- L'UTAC (Union Technique de l'Automobile, du Motorcycle et du Cycle) pour l'homologation des aménagements : <https://www.utac.com/fr-fr/>

- <https://www.autonomic-expo.com>



Et ne pas oublier les informations transmises par l'association ADEPA, son forum, ses partenaires, ses pages sur les réseaux sociaux et le livre "Les petits petons de Valentin". Certaines autres pages du magazine peuvent aider.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE TERRITOIRE SUISSE

Facilités de parage accordées aux personnes à mobilité réduite

Le Conseil fédéral, sur la base de l'art. 1, al. 2, de la loi sur l'élimination des inégalités des personnes handicapées, a décidé d'étendre les facilités de parage aux personnes à mobilité réduite et aux organisations qui les transportent via l'art. 20a OCR. Cette mesure implique des modifications, sur les droits et obligations des personnes concernées, liées à ces facilités.

Définition du handicap moteur

Le handicap moteur significatif se manifeste lorsque la personne ne peut se déplacer à pied sur environ 200 mètres, de manière permanente ou temporaire de six mois au moins, avec des moyens auxiliaires spéciaux ou en étant accompagnée. Il peut être dû à l'appareil moteur des jambes (handicap direct) ou au système respiratoire/sanguin (handicap indirect). Le genre de handicap doit être attesté par un certificat médical (art. 20a, al. 2 OCR). L'autorité peut exiger un certificat médical du médecin-conseil.

La carte de stationnement

La carte de stationnement pour personnes handicapées (2, annexe 3 OSR) est délivrée par les autorités cantonales (services compétents). Les formulaires de demande peuvent être obtenus auprès de ces services. Lorsqu'il est fait usage des facilités de parage, la carte doit être placée de manière bien visible derrière le pare-brise du véhicule garé. Son utilisation n'est autorisée que lors du transport effectif de personnes à mobilité réduite.



Champ d'application

Instructions des organes de police : Les instructions spéciales des organes de police sont à respecter.

Durée de stationnement sur les places de parc : La carte de stationnement donne le droit de parquer les véhicules pour une durée illimitée sur toutes les places de parc. Les frais de stationnement sur les parkings publics sont soumis à la réglementation locale.

Interdictions de stationner

Dans la mesure où cela n'entrave ni ne met en danger la circulation, la carte de stationnement permet le parage au maximum :

- durant trois heures aux endroits où l'interdiction de parquer est signalée ou marquée
- durant deux heures dans les zones de rencontre, en dehors des endroits indiqués comme aire de stationnement par des signaux ou des marquages (cases de stationnement) correspondants et dans les zones piétonnières lorsque la circulation y est exceptionnellement autorisée. Les interdictions de parquer selon l'art 19, al. 2 et 3 OCR doivent être respectées dans tous les cas. Le stationnement est donc interdit :

1°) Partout où l'arrêt n'est pas permis (art. 18 OCR)

- aux endroits dépourvus de visibilité, notamment dans les tournants et au sommet des côtes
- aux endroits resserrés et à côté d'un obstacle se trouvant sur la chaussée
- sur les tronçons servant à la présélection ainsi qu'à côté des lignes de sécurité, des lignes longitudinales continues et des lignes doubles lorsqu'il ne reste pas un passage d'une largeur de 3 m au moins

- aux intersections, ainsi qu'avant et après les intersections à moins de 5 m de la chaussée transversale
- sur les passages pour piétons et, dans leur prolongement, sur la surface contiguë ainsi que, lorsque aucune ligne interdisant l'arrêt n'est marquée, à moins de 5 m avant le passage, sur la chaussée et sur le trottoir contigu
- aux passages à niveau et aux passages sous voies
- devant un signal que le véhicule pourrait masquer
- aux arrêts des transports publics, il est interdit de s'arrêter sur le trottoir contigu

2°) Sur les routes principales à l'extérieur des localités

3°) Sur les routes principales à l'intérieur des localités lorsque deux voitures automobiles n'auraient plus de place pour croiser

4°) Sur les bandes cyclables et sur la chaussée contiguë à de telles bandes

5°) A moins de 50 m des passages à niveau à l'extérieur des localités et 20 m à l'intérieur de celles-ci

6°) Sur les ponts

7°) Devant l'accès à des bâtiments ou à des terrains d'autrui.

Sur les routes étroites, les véhicules ne peuvent être parqués que s'ils n'entravent pas le passage des autres véhicules.

Aux autres endroits, le stationnement se fera dans le respect des règles générales.

Aires de stationnement exploitées à titre privé

Les facilités de parage ne s'appliquent pas sur les aires de stationnement exploitées à titre privé (par ex. interdiction prononcée par le juge, parcs de stationnement, parkings souterrains etc.).

Utilisation de la carte de stationnement

Personnelle : La carte de stationnement est délivrée à une personne ou à une institution et n'est pas transmissible. Elle n'est valable que pour les courses de la personne handicapée elle-même ou durant le temps où celle-ci est transportée et accompagnée.

Usage de la carte de stationnement : Les facilités de stationnement ne valent que lorsqu'il n'existe pas, à proximité immédiate de la place de parc, d'aire de stationnement libre, privée ou publique, utilisable sans limitation de temps, même si celles-ci sont payantes. Lorsqu'il est fait usage de la carte de stationnement, il y a lieu de tenir compte des nécessités de livraisons.

Placement de la carte de stationnement

Lorsqu'il est fait usage des facilités de parage, la carte de stationnement sera placée de manière bien visible derrière le pare-brise.

Durée de validité

Durée : La validité de la carte de stationnement est limitée à une année en principe. Pour les handicaps graves et irréversibles, une dérogation est possible. Sur demande, elle peut être renouvelée. En cas d'handicap temporaire, un certificat médical de moins de 4 semaines pour une durée minimale de 6 mois, doit être joint afin de prétendre à cette prestation.

Validité géographique : La carte de stationnement est valable en Suisse et dans les pays qui ont adhéré à la recommandation de la Conférence européenne des ministres des transports CEMT (notamment UE, Canada, USA). La reconnaissance à l'étranger des cartes de stationnement d'organisations qui transportent de manière avérée des personnes handicapées est de la compétence de l'État concerné.

Sanctions : L'utilisation abusive de la carte ou l'infraction aux règles peut, selon la gravité, entraîner une amende, un avertissement ou le retrait de la carte de stationnement. L'autorité de délivrance prononce l'avertissement ou le retrait sur la base de ses constatations ou d'un rapport des organes de contrôle. Une nouvelle carte n'est délivrée à la même personne qu'après un délai d'un an.



Équipe de rédaction :
Marco - Nicolas - Caroline



ForMotion™

ORTHOPÉDIE

Une nouvelle identité, le même engagement

Depuis janvier 2026, retrouvez tous les établissements du réseau Orthoway sous la marque ForMotion Orthopédie.

Un nouveau nom, un nouveau logo et toujours les mêmes équipes, les mêmes soins, la même attention portée à chaque patient.

Notre engagement à offrir le meilleur service et des solutions orthopédiques personnalisées, demeure intact.

En collaboration étroite avec les équipes de santé pluridisciplinaires, nous continuerons d'œuvrer pour garantir le meilleur accompagnement.

Nous sommes impatients de construire cette nouvelle étape avec vous !



Scannez ce QR Code
pour en savoir plus

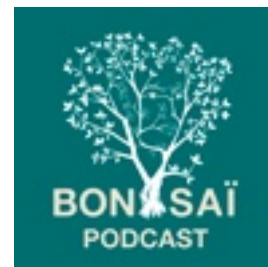
<https://www.formotion.com/fr-fr>

Gestion de la douleur

ANAËLLE RÉGENT : “METTRE DES MOTS SUR LA DOULEUR, C'EST DÉJÀ LA TRANSFORMER”

Interview recueilli par Vincent Noirbusson

Rencontre avec la créatrice du podcast Bonsaï, qui donne la parole à celles et ceux qui vivent avec des douleurs chroniques. C'est chez elle, dans une atmosphère chaleureuse, que Anaëlle nous a reçus pour parler de son podcast Bonsaï. Après seulement un an de création derrière elle, cette jeune femme passionnée s'impose déjà comme une voix sensible et engagée autour d'un sujet encore trop peu abordé : les douleurs chroniques.



À travers Bonsaï, elle donne la parole à celles et ceux qui vivent avec la douleur au quotidien, pour raconter leurs parcours, leurs doutes, mais aussi leur force. Chaque épisode est une parenthèse d'écoute, d'émotion et de sincérité, façonnée avec une infinie bienveillance. Portée par une énergie douce et une curiosité authentique, Anaëlle transforme chaque témoignage en un moment de vérité, rappelant que derrière chaque douleur se cache une histoire humaine à entendre et à comprendre.



Pouvez-vous vous présenter et nous raconter comment est née l'idée de Bonsaï ?

Je suis Anaëlle Régent, architecte de formation et « patiente partenaire » au sein de l'association nantaise Les Algonauts, qui accompagne les personnes souffrant de douleurs chroniques. Adolescente, j'ai eu un accident d'escalade : je me suis fracturé les deux pieds et deux vertèbres. Depuis, je vis avec des douleurs récurrentes. J'ai toujours eu envie de créer un podcast. L'idée de Bonsaï s'est imposée naturellement : parler de ce que je connais intimement, la douleur. J'ai réalisé que beaucoup de personnes concernées restaient invisibles, souvent par pudeur ou par peur de « se plaindre ». Pourtant, leurs parcours sont empreints d'une incroyable résilience. J'ai voulu mettre en lumière cette force, ces histoires pleines d'espoir. C'est ainsi que Bonsaï est né en 2024.

Pourquoi avoir choisi le format audio ?

Je ne suis pas très à l'aise à l'écrit, et la vidéo demande des moyens importants. L'audio, au contraire, offre une vraie liberté. Les premiers témoignages que j'ai recueillis venaient de personnes mal à l'aise avec leur image — la douleur atteint parfois aussi cette dimension. La voix seule permet une parole plus sincère. Et puis, l'audio nous accompagne partout, qu'on marche, qu'on conduise où qu'on travaille.

Et pourquoi ce nom, Bonsaï ?

Le bonsaï est une plante contrainte, qu'on empêche de grandir, mais qui reste magnifique. C'est une belle métaphore des histoires que je recueille : la beauté dans la contrainte. Et puis, clin d'oeil amusant, dans Bonsaï il y a « Aïe » !

Comment choisissez-vous vos invités ?

Au départ, ce sont des personnes que j'ai croisées et dont les récits résonnaient avec mon propre vécu. En parlant de mon engagement, j'ai découvert que beaucoup de gens autour de moi étaient concernés : ma coiffeuse, ma banquière... Pour la deuxième saison, j'ai élargi le champ à d'autres pathologies, comme avec Vincent (épisode 10), rencontré via l'ADEPA, qui témoigne de son amputation et des douleurs du membre fantôme.

Un témoignage vous a-t-il particulièrement marqué ?

Tous m'ont touché. Mais l'épisode 4, avec Sarah, m'a bouleversée. En montant l'épisode, j'étais très émue par la force et la gravité de ses paroles. L'épisode 9, avec Cyrielle, résonne aussi beaucoup avec ma propre histoire, nous avons de nombreux points communs.

“Je voulais montrer la force qu'il faut pour vivre avec la douleur chaque jour, et partager des histoires pleines d'espoir.”

Y a-t-il des thèmes encore tabous ?

Oui, tout ce qui touche à la vie affective et sexuelle. La douleur a un impact sur ces sphères, mais on en parle rarement. J'essaie d'aborder ces sujets avec délicatesse, par petites touches.

Quel message souhaitez-vous transmettre à travers Bonsaï ?

Je veux montrer la force qu'il faut pour vivre avec la douleur au quotidien, valoriser cette énergie qui permet de continuer à avancer. J'espère surtout briser la solitude : que les auditeurs concernés se sentent moins seuls, que leurs émotions trouvent un écho.

Recevez-vous des retours d'auditeurs ?

Oui ! Récemment, une auditrice m'a confié avoir tout écouté et en être encore bouleversée. Ces retours me touchent profondément et viennent récompenser le travail que demande chaque épisode.

Votre démarche a-t-elle aussi une portée sociétale ?

Oui, je veux valoriser les personnes concernées, mais aussi sensibiliser ceux qui ne le sont pas. Plusieurs proches m'ont dit mieux comprendre ce que je vis après avoir écouté le podcast ! J'aimerais que chacun apprenne à accueillir la douleur d'autrui avec plus d'humanité, sans la réduire à une plainte.

Une phrase pour conclusion ?

Que la douleur puisse toucher tout le monde — femme ou homme, jeune ou âgé, sportif ou non — mais qu'elle n'est pas une fatalité. Oui, c'est difficile... mais on peut avancer.

Bonsaï podcast est accessible depuis votre navigateur et sur toutes les plateformes de streaming (Deezer, Spotify, Prime...)



Interview de
Vincent d'ADEPA
par Anaëlle



Bonsaï Podcast

Aventure et découverte



Les SoLyd'R

L'équipage les **SoLyd'R** (Lydie amputée désarticulée de hanche et sa meilleure amie Sophie) ont participé au **Raid 4x4 Coeur d'Argan 2025, 100% féminin et solidaire organisé par l'asso Les Lyonnaises de Tatoïne pour lutter contre les cancers féminins.**

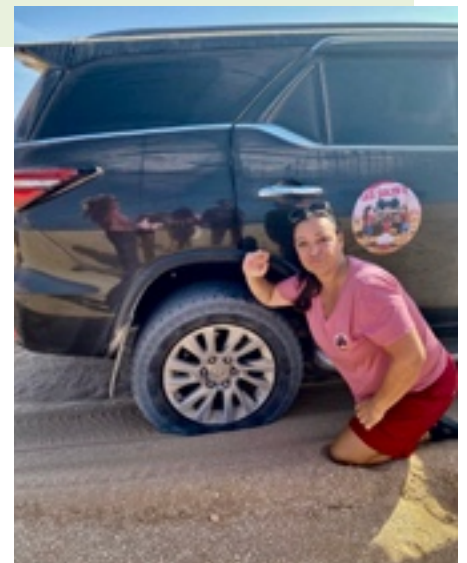
Une partie des fonds récoltés servent à améliorer la qualité de vie des femmes malades de cancer.

Chroniques sablonneuses d'une aventure pas comme les autres

Tout commence innocemment par un Jour 1 très sérieux... enfin presque. Présentation des équipages, découverte du staff et premières impressions : certaines ont déjà le teint du désert, d'autres celui de l'écran d'ordinateur. Briefing sécurité (retenez bien : le sable gagne toujours), initiation au roadbook — ce grimoire mystérieux fait de flèches, chiffres et caps ésotériques — puis récupération des 4x4, encore propres, naïfs et pleins d'espoir. On les décore à coups de stickers posés de travers avec beaucoup de conviction, on fait quelques tours sans trop caler, et on fête cette grande aventure imminente autour d'une bière mythique, la dernière avant l'ère du sable permanent.

Les jours suivants, le ton est donné : réveils à des heures connues uniquement des dromadaires, convoi de 4x4 façon Mad Max coiffé-décoiffé, pistes défoncées, brouillard mystérieux et paysages à couper le souffle (et les suspensions). La Gazelle de Fer encaisse tout : cailloux, dunes, oueds et même une crevaison imprévue. Pendant que certains changent la roue, d'autres gèrent l'essentiel : photos, encouragements et commentaires très utiles. Mention spéciale aux rebonds dignes d'un trampoline olympique, testés et validés.

Rapidement, place aux choses sérieuses : navigation au roadbook et chasse aux balises. On apprend que « à gauche » signifie parfois « à droite », que le hors-piste est une mauvaise idée, et que le sable peut avaler une voiture, le moral et la dignité en moins de dix secondes. Désensablage intensif, pelle à la main, jurons au vent, mais toujours avec humour et solidarité. Le pique-nique dans les dunes devient un art de vivre : sandwichs croustillants de sable, 4x4 multi-usage (ombre, coupe-vent et soutien psychologique).



Les paysages défilent : falaises, océan, dunes géantes, champs de tir improbables, oueds interminables, chameaux curieux et chèvres jugeantes. Les rôles s'inversent au volant et à la navigation, générant quelques caps perdus, des fous rires nerveux et la promesse solennelle de « refaire un briefing cap ce soir » (promesse rarement tenue). Malgré tout, la Gazelle de Fer tient bon, les balises finissent par être trouvées, parfois tardivement mais avec panache.

Au fil des jours, la fatigue s'installe, mais la confiance aussi. Et contre toute attente, après en sablaages, demi-tours stratégiques et entraide entre équipages, arrive le moment magique : une arrivée en tête, des cris de joie, une danse improvisée et une immense fierté partagée. La sororité du sable n'est pas une légende.

Les soirées au bivouac deviennent des bulles hors du temps : thé à la menthe, tajines divins, feu de camp, rires sous les étoiles et nuits profondes bercées par le vent du désert. Le sable est partout, mais le moral aussi.



Puis vient le dernier jour. Le désert se quitte à regret, avec un pincement au cœur pour les pipis-dunes, la toilette à la lingette et la vie simple du bivouac. Avant le retour à la civilisation, ultime moment de gloire : 42 km sur la plage blanche à fond les 4x4, version Fast & Curious, entre embruns, mouettes surprises et pêcheurs médusés.

De retour à Agadir, le vrai luxe se révèle : une chaise, une table... et surtout le shampoing, vécu comme une renaissance capillaire. La soirée de clôture scelle cette aventure humaine faite de rires, de fatigue, de sable et de liens forts.

BILAN FINAL

Du sable à vie, des souvenirs gravés, une Gazelle de Fer toujours debout, et une certitude Coeur d'Argan est terminé, mais les Arganettes ne font que commencer.

LYDIE & SOPHIE





Le Para Hockey sur Glace est le parasport collectif le plus rapide au monde.

Cousin du hockey sur glace, sport de glisse pour tous : hommes et femmes, en situation de handicap ou valide, tout le monde participe ensemble.

Inventé début des années 1960 en Suède, le Para Hockey est en plein essor en France, de nouvelles sections sont créées régulièrement un peu partout sur le territoire.

Pour une pratique loisir ou complétion : un championnat de France, une coupe de France, voire haute compétition, le Para Hockey sur glace est un parasport présent aux Jeux depuis 1994, l'Équipe de France a déjà participé à trois championnats du monde et a un objectif : les Jeux des Alpes 2030. Pour participer aux compétitions internationales, il faut être éligible : avoir une atteinte d'un/des membres inférieurs.

Le matériel s'adapte aux différents handicaps et permet une pratique en toute sécurité.



Un lien pour les infos fédérales :

<https://www.hockeyfrance.com/decouvrir-et-pratiquer/para-hockeysur-glace/presentation/>

Une adresse mail pour nous contacter : parahockey@ffjhg.eu



Témoignage

Le Para Hockey, un sport qui redonne des ailes.

Amputé tibial depuis un an, j'ai découvert le Para Hockey et j'ai immédiatement été conquis. Dès les premières minutes sur la glace, on ressent une incroyable sensation de glisse, de vitesse et de légèreté. Ce sport est accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de handicap.

Le matériel, spécialement conçu, permet de pratiquer en toute sécurité et avec un vrai confort. Les éducateurs, formés aux différentes pathologies, accompagnent chaque sportif avec professionnalisme et bienveillance. Au-delà de l'aspect physique, le Para Hockey apporte un véritable regain de confiance et de plaisir. Pourtant, cette discipline reste encore trop peu connue et souffre d'un manque de financement. Il est essentiel de faire parler de ce sport pour attirer de nouveaux pratiquants et des partenaires.

Le Para Hockey mérite pleinement sa place dans le paysage sportif français

GUILLAUME AUGÉARD
(CONTACT NORMANDIE)

Témoignage et aventure



60 ans ! Une vie comme un voyage, qui parfois fit du surplace, et parfois m'emmena loin, géographiquement, (Rouen, Le Havre, Caen, Paris, New-York, Copenhague, Bruxelles, Toronto...comme points d'ancrage) ou dans les méandres de la douleur, du corps et de l'âme... (extraits du livre)

Eric A. Dubois ED Insta: #ericdubois4351
eric.dubois@live.com 06.31.13.72.59



Eric A. Dubois, raconte ses 60 ans comme un long voyage fait de joies intenses et de grandes épreuves, entre déplacements professionnels et personnels à travers plusieurs villes du monde et plongées profondes dans la douleur physique et psychique. Le tournant majeur survient entre 2018 et 2021, période marquée par une succession d'interventions chirurgicales pour sauver un pied abîmé, compliquées par des infections, des atteintes nerveuses, une septicémie, une embolie pulmonaire et de longues immobilisations, le tout dans le contexte du Covid. Finalement, une amputation tibiale en octobre 2021 met fin à ce cycle de souffrance, tout en ouvrant une nouvelle phase de reconstruction.



Après l'amputation, trois nouvelles années de combat s'engagent pour adapter un moignon fragilisé par la polyarthrite rhumatoïde à une prothèse faite de carbone, d'aluminium, de caoutchouc et de plastique. Au prix d'ajustements répétés, de réglages minutieux avec son prothésiste et de beaucoup de patience, l'auteur parvient peu à peu à marcher sans douleur puis à reprendre le sport, de la marche nordique au vélo, en passant par le golf, avec l'espoir de retrouver aussi le ski alpin. Ce temps de "pause forcée" devient finalement un moment de redémarrage, d'ouverture à de nouvelles perspectives et de réinvention de soi.

second volet, qui viendra une fois la relation avec la prothèse stabilisée. Ce témoignage, réuni sous le titre "EUTRAPELIA", devient une mise en récit de la résilience, avec une volonté de garder humour et distance pour ne pas se laisser engloutir par la noirceur.

Parallèlement, bricolage, créativité manuelle puis peinture prennent une place croissante, contribuant à canaliser l'énergie et à transformer la douleur en élan créatif. Sans formation artistique, l'auteur découvre pourtant un besoin profond de couleurs et de création, comme pour contrebalancer les années sombres, et reçoit un accueil bienveillant de ceux qui regardent ses œuvres abstraites. Ses mains, autrefois belles puis déformées par la polyarthrite, deviennent des instruments essentiels de ce basculement d'un parcours professionnel "cerveau gauche", rationnel, vers l'activation du "cerveau droit" créatif. Dans ses toiles, des formes et personnages apparaissent souvent de manière inattendue, interprétés de façon variée par les spectateurs, chacun y projetant son propre imaginaire.



Pour traverser ces années d'épreuves, la résilience passe notamment par les mains, qui occupent l'esprit et l'éloignent de la douleur puis de l'absence définitive du pied. L'écriture s'impose d'abord comme un exutoire, un processus cathartique commencé sur un lit d'hôpital alors que l'espoir de sauver le pied existait encore. Encouragé par l'entourage qui souligne son courage et sa ténacité, l'auteur publie un premier texte début 2022, suscitant des retours positifs et la demande d'un

Une autre dimension créative naît d'un problème très concret : l'ajustement de la prothèse en cours de journée, qui impose parfois de la retirer en public pour insérer ou enlever des chaussettes de compensation, situation gênante et peu pratique. Refusant de vivre uniquement en vêtements de sport, l'auteur fait appel à une couturière qui modifie ses pantalons en y intégrant des fermetures éclair et en élargissant les jambes pour faciliter l'accès à la prothèse. De fil en aiguille, cette collaboration se transforme en véritable projet créatif autour du vêtement adapté, puis de sacs spécifiques pour transporter une prothèse de rechange. Constatant l'absence de solutions pratiques

et esthétiques pour voyager avec une prothèse supplémentaire, l'auteur imagine avec la couturière et un cordonnier une housse fourreau de transport, en toile de jute recyclée ou en cuir, portée en bandoulière. Cette "Housse Fourreau", facilitateur de voyage, devient un produit à part entière, décliné en plusieurs versions (Kaf'Go en toile, Cow'Go en cuir, avec sangle optionnelle) et fabriqué en France. Elle illustre la manière dont une contrainte douloureuse peut donner naissance à une innovation utile, à la croisée de la nécessité pratique, du sens esthétique et de l'envie d'entreprendre à nouveau. L'ensemble de ce parcours aboutit à une triple reconversion : écrivain de témoignage,

peintre abstrait et créateur d'un accessoire spécialisé pour prothèses. L'auteur, franco-canadien, ancien dirigeant d'entreprises, transforme ainsi une amputation vécue comme inévitable, peut-être salvatrice, en un tremplin vers une vie réinventée autour de la résilience, de l'art et de l'ingéniosité. Son livre "Eutrapelia", ses peintures exposées à Rouen et ses housses fourreaux sont désormais proposés à la vente, avec un reversement systématique à l'ADEPA pour chaque achat, prolongeant cette histoire personnelle par un engagement solidaire envers la communauté des amputés.



Takuzu «ADEPA»

Remplissez la grille avec les chiffres 0 et 1. Chaque ligne et chaque colonne doivent contenir autant de 0 que de 1.

Les lignes ou les colonnes identiques sont interdites.

Il ne doit pas y avoir plus de deux 0 ou 1 placés l'un à côté, ou en dessous de l'autre.

Takuzu n° 1

0	c	b			
1		1	c		
		0			
1	1			0	
1		0	1		
				0	
	1	c	0		
0		c	1		0
			1		
		1			1

Takuzu n° 2

				1			c	o
		1		1			o	
	o				o			
o				1	c		o	
				1			o	
o					o			
	o						o	
		1		1			o	
	1					o		c

Adepa Sudoku n°4

Niveau 1 / 2

		6		8				
4			6			1	2	
1	8			9	5	3		7
			6			9		5
	7	1		5	3	8		
8	9		2					3
2	6		7	4				9
		7	3				8	
9				6	2			8

Niveau 1 / 2

	1	7	4		3	8	
	2		8				
3				2		7	1
	9	2		6			3
2		6	9	3		1	
7				4	2		6
	5	2	7	6			1
1			5	8		9	
	7					8	

Niveau 3 / 4

		7				6		
5					7			
8				2				
		2	3				1	
4								
9		1		8			3	
2			5	1	9			6
				3		7		
			4			9		

Niveau 3 / 4

		2						
1					2			4
7						6		9
8		7	3			5		
	9		7			8		
				6		4		
9		4			7		5	8
				9	3			
2	5				4			7

Niveau 5 / 6

5			8			6	3
6				2			7
			3				1
8							9
7		9				1	
2			1	6			8
9				8	5		
			2	7			5

Niveau 5 / 6

	4		1					
	8		5			6		
		3		6				4
2				9			2	
			3	4		8		
			6					5
	9	7				4		
	6						1	
	1	4			7			

KAZAMO «ADEPA» N° 4 SPECIAL CONSONNES

Compléter les mots dont nous
avons ôté les consonnes à l'aide
des blocs de lettres ci-dessous.
Les consonnes de chaque bloc
sont données dans l'ordre ou le
désordre.

RDPTTN - CMMSSN
NTGRTN - NVLDT - FFLTN
NSRTN - FFCTN - SHTQ
- FNTM
MDCN - SDTN - FMRL -
MBLT - TNM - TTN - JMB
DGT - RTL - LVG
- RTHPRTHSST
TRNSPRTN - MN - D - V - L
- S - GL - PS - RCNNSSNC
- HSPTLSTN

[illegible]

Boutique

Tee-shirt

VERT

ORANGE

15€ (port compris)



Autocollant

«si vous prenez ma place...» X25

10€



Crème Akilortho

• 1 tube 11€
• 2 tubes et plus ...

9€ pièce



Les prix s'entendent port compris

Librairie

Livre Nicolas de Rauglaudre
«Marcheur unijambiste»

Tome 1 ou 2 : 27€

Les 2 tomes : 42€



«Histoire d'un pied»
d'Anne-Sophie Gillet

Volume 1 : 12€

Volume 2 : 16€

Volume 3 : 19€



Guide

«Les petits petons de Valentin»

15€



Composants de prothèse



GLIDEWEAR pour bord
d'emboiture fémorale

70 € (frais d'envoi compris)



- différentes circonférences -

petite 35-45 cm (GW-KRS-S)

grande 56-76 cm (GW-KRS-L)

moyenne 36-55 cm (GW-KRS-M)

Xgrande 77-101 cm (GW-KRS-XL)

GLIDEWEAR

2 pastilles

OVALE T-GRANDE 11x19 cm (GW-PRO-2LB) - 45 €

OVALE T-PETITE 6x12 cm (GW-PRO-2SB) - 40 €

(frais d'envoi compris)



Autres produits disponibles
sur le site d'Alianza
<https://www.web-alianza.fr/>



Intolérance cutanée ?

Transpiration ? Rougeur ? Frottement ? Blessure ?

GlideWear™

TECHNOLOGY



La protection textile GlideWear propose une solution simple à mettre en œuvre pour diminuer les risques de blessure liés aux frottements de la peau avec l'appareillage.

L'effet de glissement provoqué entre les 2 couches améliore nettement le confort cutané.

La diminution du coefficient de friction facilite la mise en place du processus de cicatrisation lorsque les blessures sont déjà présentes.

Les patients actifs sont ainsi protégés dans leurs activités du quotidien et dans les pratiques sportives de leur choix.

Les patients moins actifs ne seront pas diminués à cause de la douleur.

Retrouvez le sourire, maintenez votre activité !

Parlez-en avec votre prothésiste.

Formats adaptés pour chaque besoin.

Aucune modification de l'appareil nécessaire.

Utilisation en contact direct avec la peau sans adhésif*.

* par-dessus un pansement en cas de blessure ouverte

Produits distribués par

Lavage en machine ou à la main (60°C).
Sèche-linge à basse température ou
séchage à l'air libre.




Alianza
Techniques d'orthopédie

www.web-alianza.fr



SOLUTION DU KAZAMO ADEPA N° 4 SPECIAL CONSONNES

1	MEDECIN	M	D	C	N
2	AUTONOMIE	T	N	M	
3	VIE			V	
4	PAS	P	S		
5	INTEGRATION	N	T	G	R T
6	ROTULE	R	T	L	
7	AFFILIATION	F	F	L	T N
8	ESTHETIQUE	S	T	H	T Q
9	LOI			L	
10	MAIN	M	N		
11	DOIGT	D	G	T	
12	READAPTATION	R	D	P	T T
13	MOBILITE	M	B	L	T
14	AFFECTION	F	F	C	T N
15	HOSPITALISATIONS	N	P	T	L
16	RECONNAISSANCE	C	N	N	S
17	TITANE	T	T	N	
18	SUDATION	S	D	T	N
19	LAVAGE	L	V	G	
20	TRANSPIRATION	R	N	S	P
21	OS			S	
22	COMMISSION	C	M	S	S
23	FEMORALE	F	M	R	L
24	AIDE			D	
25	FANTOME	F	N	T	M
26	GEL	G	L		
27	INSERTION	N	S	R	T N
28	ORTHOPROTHESISE	S	T	H	P R
29	JAMBE	J	M	B	
30	INVALIDITE	N	V	L	D T

SUDOKU N°

Niveau

7	3	6	1	8	2	4	9	5
4	5	9	6	3	7	1	2	8
1	8	2	4	9	5	3	7	6
3	2	4	7	6	8	9	5	1
6	7	1	9	5	3	8	4	2
8	9	5	2	4	1	7	6	3
2	6	3	8	7	4	5	1	9
5	1	7	3	2	9	6	8	4
9	4	6	5	1	6	2	3	7

Niveau

6	1	7	4	9	3	8	2	4
4	2	5	8	7	1	6	9	3
3	9	8	6	2	5	7	1	4
5	8	9	2	1	6	4	3	7
2	4	6	9	3	7	1	5	8
7	3	1	5	8	4	2	6	9
8	5	2	7	6	9	3	4	1
1	6	4	3	5	8	9	7	2
9	7	3	1	4	2	5	8	6

Niveau

1	2	7	8	4	3	6	9	5
5	9	3	1	6	7	2	4	8
8	4	6	9	2	5	1	7	3
7	6	2	3	5	4	8	1	9
4	3	8	7	9	1	5	6	2
9	5	1	6	8	2	4	3	7
2	7	4	5	1	9	3	8	6
6	1	9	2	3	8	7	5	4
3	8	5	4	7	6	9	2	1

Niveau

4	6	2	9	3	7	1	8	5
1	8	9	6	5	2	7	3	4
7	3	5	4	1	8	6	2	9
8	4	7	3	2	1	5	9	6
3	9	6	7	4	5	8	1	2
5	2	1	8	6	9	4	7	3
9	1	4	2	7	6	3	5	8
6	7	8	5	9	3	2	4	1
2	5	3	1	8	4	9	6	7

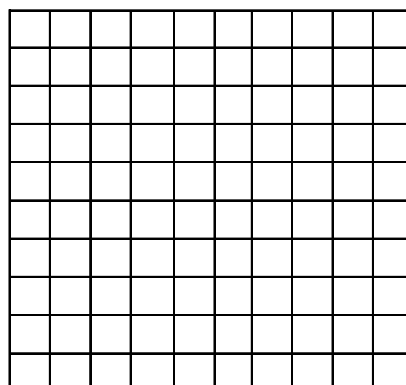
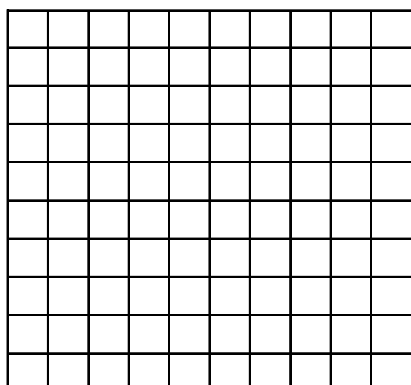
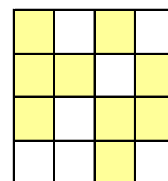
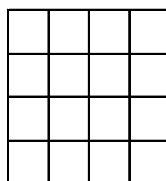
Niveau

5	9	1	8	4	7	6	3	2
6	8	3	5	2	1	9	7	4
4	7	2	3	9	6	5	8	1
8	1	6	7	5	2	3	9	4
7	5	9	4	3	8	2	1	6
2	3	4	1	6	9	7	5	8
9	4	7	6	8	5	1	2	3
3	2	5	9	1	4	8	6	7
1	6	8	2	7	3	4	9	5

Niveau

6	4	5	1	3	9	2	8	
7	8	1	5	2	4	6	9	3
9	2	3	7	6	8	1	5	4
4	7	5	8	9	5	3	2	1
2	5	9	3	4	1	8	7	6
1	3	8	6	7	2	9	4	5
5	9	7	2	1	6	4	3	8
8	6	2	4	5	3	7	1	9
3	1	4	9	8	7	5	6	

SOLUTION DU TAKUZU «ADEPA»



Le Congrès ISPO France a eu lieu le 13 et 14 novembre 2025 à Lyon



Le Congrès ISPO-France 2025, qui s'est tenu les 13 et 14 novembre 2025 au Centre de Congrès de Lyon, a constitué le temps fort national de l'orthopédie externe et de la réadaptation. Il a réuni un large public d'orthoprothésistes, podo-orthésistes, médecins MPR, rééducateurs, ingénieurs et industriels autour des enjeux modernes de l'appareillage et des technologies d'assistance.

L'édition 2025 s'est déroulée à Lyon, affirmée comme ville dynamique de l'innovation en santé et carrefour de l'orthopédie externe. Le congrès ISPO-France est décrit comme un événement fédérateur, mêlant haut niveau scientifique, partage d'expérience et convivialité entre disciplines.

Thèmes majeurs du programme

Les thématiques annoncées portaient notamment sur les innovations chirurgicales pour optimiser l'appareillage, la prise en charge et la rééducation des amputations du membre inférieur et le rôle de l'intelligence artificielle en orthopédie. D'autres axes forts concernaient la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en orthopédie, le sport-santé et le para sport, ainsi que des sessions « un problème – une solution » autour de dossiers cliniques concrets.

Sessions scientifiques et formats

Le programme combinait thèmes spéciaux, communications libres, posters et temps dédiés aux innovations techniques, dans la continuité du format habituel des congrès ISPO-France. Des experts issus de grandes équipes cliniques et de recherche ont présenté des avancées sur les prothèses, orthèses, podo-orthèses, biomécanique et réhabilitation.



Exposition industrielle et innovations

Un hall d'exposition a permis aux concepteurs et fabricants de présenter leurs dernières solutions : composants prothétiques, orthèses, dispositifs numériques, outils de CFAO et d'impression 3D.

Une session dédiée aux présentations techniques de l'industrie, avec exposés courts et replays accessibles ensuite, a renforcé la visibilité des innovations auprès des congressistes.

Place des étudiants et du réseau

Le congrès proposait des conditions spécifiques et un job-dating pour les étudiants, favorisant les premiers contacts avec les recruteurs et l'insertion professionnelle.

Pour les professionnels français, ISPO-France 2025 a été l'occasion de consolider leur réseau, d'échanger sur les pratiques et d'anticiper les évolutions de la discipline à l'échelle nationale et européenne.

Le village des associations

Pour la première année, le conseil scientifique d'ISPO avait convié des associations de patients à présenter leurs actions dans le cadre d'un village des associations. Étaient présents : Comme les autres, Une lame pour courir et ADEPA. Chacun d'entre nous sur notre stand a pu faire des rencontres très fructueuses et présenter le but et les actions de chacune d'entre elle.





Appareillage : SQY FOOT

Du nouveau dans l'univers des pieds prothétiques : le **SQY FOOT**. C'est le premier produit d'un programme de développement lancé par Aqualég il y a 5 ans sous le nom **SQY INNOVATIONS**. C'est aussi la marque sous laquelle opèrera cette société d'ici un an. Le congrès ISPO France à Lyon est le premier évènement où Aqualég apparaît sous sa nouvelle dénomination.

300 m² de locaux supplémentaires dédiés à la recherche et développement, au cœur de la technopole nantaise de la Chantrerie, au milieu des écoles d'ingénieurs et des entreprises innovantes ; des machines de tests dynamiques ISO ; des technologies industrielles dernier cri ; des partenariats avec des industriels sur plusieurs pays et des programmes collaboratifs avec des organismes de recherche français : SQY INNOVATIONS est un levier de croissance ambitieux pour Aqualég. Le SQY FOOT, premier bébé de ce programme de recherche sera mis sur le marché officiellement lors du salon OT WORLD 2026 à Leipzig en Allemagne. C'est au congrès ISPO France qu'il est montré pour la première fois aux professionnels du secteur.

Ce nouveau pied est né d'un constat. Les lames carbonées inventées il y a une trentaine d'années offrent aux patients des fonctionnalités excellentes, mais n'ont jamais évolué dans leur montage depuis les années 90 : une enveloppe de pied creuse dans laquelle vient s'ensacher la lame. Parfait pour marcher ou courir mais inadapté à certaines activités pourtant courantes : évoluer sur une plage de sable, évacuer l'eau après une baignade, marcher sur un sol glissant. Ce qui pourrait paraître comme un détail pour un non spécialiste est vécu comme une entrave importante par beaucoup d'amputés. Le pied se remplit de sable et devient presque inutilisable, il faut le vider, le nettoyer, sur la plage, puis à la maison. L'eau met beaucoup de temps à s'écouler en totalité, laissant des traces d'eau partout, dans la chaussure, sur les sols de la maison. Les matériaux utilisés pour ces enveloppes de pied sont aussi très glissants, les chutes dues à des glissades sur sols mouillés sont très fréquentes.



SQY FOOT est conçu comme une évolution des pieds dynamiques. D'abord garder ce qui marche très bien dans ce concept : sa lame carbone ; puis inventer un nouveau concept de montage où la lame est encapsulée dans un élastomère souple, résistant, étanche, anti-glisse. La souplesse du matériau ne gêne pas les propriétés mécaniques de la lame ; sa résistance le rend utilisable mêmes pieds nus dans tous les environnements ; son matériau offre une résistance à la glisse inédite, même sur carrelages mouillés ; sa légèreté est immédiatement perceptible par les usagers, avec ses 585g ce pied est l'un des plus légers de sa catégorie.

Visuellement aussi il se démarque, un design futuriste, noir, aux lignes douces et ondulantes. Un dessin qui évite le style « robotique » trop vu. Des lignes délicates, vraiment nouvelles et attrayantes.

Le SQY Foot sera d'abord disponible en Allemagne, Scandinavie puis sur les marchés nord-américains. La date de commercialisation en France n'est pas encore fixée à ce jour.



FREDERIC RAUCH - PRÉSIDENT AQUALEG SAS
3 RUE DU TIBRE - 44470 THOUARE SUR LOIRE - FRANCE
MOBILE : +33 687 081 444



PIED DYNAMIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION

UN DESIGN INTÉMPIREL

Un design futuriste porté par
des lignes organiques

LAME CARBONE ENCAPSULÉE

Le premier pied prothétique avec une
protection totale contre l'eau
et le sable

DES TRANSITIONS AISÉES

Enchaînez plage, voiture, piscine ou
maison sans vous soucier du
nettoyage du pied

PIED CLASSE 3

Une lame carbone confortable
et dynamique.
Fonction inversion/eversion

ULTRA LIGHT : 585G

Un des pieds les plus légers
du marché

SENSATION "PIEDS NUS"

L'enveloppe souple avec effet amortisseur
offre une nouvelle sensation
de souplesse et silence

TECHNOLOGIE ANTI-GLISSE

Une accroche au sol exemplaire,
même sur les surfaces les plus
glissantes



**DÉCOUVRIR
DÈS MAINTENANT**

LANCEMENT COMMERCIAL
19-22 MAI 2026





DIS-MOI SUR QUEL PIED TU DANSES

AVEC LES PATIENT-ES & SOIGNANT-ES
DES SERVICES AMPUTÉS ET APPAREILLAGE DU CENTRE DE RÉADAPTATION DE COUBERT - UGECAM IDF

UN FILM DE PHILIPPE MÉNARD

AU CINÉMA LE 4 FÉVRIER

PM & MITIKI PRÉSENTENT "DIS-MOI SUR QUEL PIED TU DANSES" UN FILM DE PHILIPPE MÉNARD CO-OPÉRATION L.E. CHAZELLES VICE-PRÉSIDENT ADRIÈLE MESTRES SON BENOÎT RIVIÈRE LE JONTER COORDONNATEUR PHOTONUE GUERCI PRODUCTION COORDONNATEUR BERNARD GUERCI
AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS / ÎLE-DE-FRANCE / RÉGION ÎLE-DE-FRANCE / DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS (77) / CENTRE DE RÉADAPTATION DE COUBERT (77) / UGECAM ÎLE-DE-FRANCE / LE VALSÉAU - FABRIQUE ARTISTIQUE AU CENTRE DE RÉADAPTATION DE COUBERT (77)
FONDATION D'ENTREPRISE DELITTE FRANCE / MISSION HANDICAP - DELITTE & ASSOCIÉS / ASSOCIATION HANDITEC / ARL C. VIVICAT ASSOCIÉS / SOCIÉTÉ WEYMAN / SOCIÉTÉ PRIDE MOBILITY / SOCIÉTÉ CO OPT / SOCIÉTÉ OCCUR